COURS PARTICULIERS

BENGHABRIT MET EN GARDE CONTRE CE PHÉNOMÈNE

Page 4

«IL N'EXISTE PAS DE MINORITÉS RELIGIEUSES EN ALGÉRIE»

MOHAMED AISSA FUSTIGE LES ONG INTERNATIONALES

Page 5

MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3292 | Jeudi 18 janvier 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS, 17e JOURNÉE

CRB-USMH, DERBY ALGÉROIS À GRAND ENJEU

Page 17

PRISE EN CHARGE DES REVENDICATIONS DES RÉSIDENTS

INSTALLATION D'UN COMITÉ DE SUIVI

Un comité intersectoriel chargé de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre d'une feuille de route relative à tous les aspects en rapport avec la formation et le devenir des résidents en sciences médicales a été mis en place, indique hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Page 3

LAIT PASTEURISÉ EN SACHET :

STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX MÉNAGES

Page 5

POUR LA 2E JOURNÉE CONSÉCUTIVE À TIZI OUZOU

LA ROUTE ALGER-BEJAÏA FERMÉE

Page 24

Repères %

10 *roquettes anti personnels et anti engins légères découvertes dans le sud du pays*

385 *cas d'intoxication alimentaire recensés à Alger en 2017*

54 *cas d'une maladie dermatologique enregistrés à In-Amenas*

Appel à la création d'un centre spécialisé ans la lutte contre la cybercriminalité

Le spécialiste en sciences sécuritaires à l'université Nayef (Arabie Saoudite), Dr. Ahmed Mebarek Taleb a appelé à Alger à la nécessité de lancer une réflexion sur la "*création d'un centre spécialisé dans la lutte contre la cybercriminalité*" et à "*l'association des chercheurs, universitaires et spécialistes au renforcement et à la promotion de la formation au profit des cadres concernés par la prévention contre cette nouvelle forme de criminalité*".

S'exprimant au terme d'une rencontre scientifique, au niveau de l'Ecole supérieure de police Ali Tounsi sur les thèmes de la cybercriminalité et des drogues numériques, le spécialiste saoudien a mis en avant l'importance de la "*création de ce centre pour être au diapason des nouveautés dans le domaine de la prévention contre les nouvelles formes de criminalité*", devenues, a-t-il dit, "*au cœur des préoccupations de plusieurs pays suite à la généralisation de l'usage des nouvelles technologies et les dangers que constituent ces types de criminalité*".

Abordant la cybercriminalité, le conférencier a mis l'accent sur le rôle de "*la famille et des établissements éducatifs et sociales dans l'orientation des enfants, notamment des adolescents pour prévenir les*

risques répandus sur la toile", avant de rappeler que ces crimes sont l'œuvre de bandes criminelles qui recourent à des musiques et des photos pour attirer les visiteurs et les influencer sur le plan cérébral et psychologique afin de commettre des actions criminelles graves (détournement de fonds, escroquerie et trafic de médicaments contrefaits).

Un numéro vert pour une gestion participative des déchets

Un numéro vert (3007) a été mis à la disposition des citoyens par l'Agence nationale des déchets (AND) pour toute doléance ou requête concernant la gestion des déchets dans leurs localités respectives, a indiqué à l'APS le directeur général de cette agence, Karim Ouamane.

"*Les citoyens appellent de plus en plus le numéro vert de l'AND en vue de faire part de leurs préoccupations concernant la gestion des déchets dans leurs localités respectives, démontrant ainsi une prise de conscience évolutive des ménages*", relève M. Ouamane qui précise que ce numéro vert a été mis en place sur instruction de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati. Selon lui, l'AND reçoit 200 appels par jour au minimum par le biais desquels les citoyens appellent non seulement à de meilleures collectes des déchets dans leurs zones de résidence mais aussi à leur traitement et récupération.

A ce propos, il observe que de par ces appels à travers le numéro vert et des contributions formulées des les plateformes d'échange, des forums de discussions et des réseaux sociaux, une plus grande prise de conscience est constatée chez les citoyens quant à l'importance de la gestions des déchets : "*Les gens deviennent de plus en plus exigeants par rapport à la qualité du cadre de vie dans lequel ils vivent*".

300 spécialistes attendus à la journée de cardiologie pédiatrique en février à Oran

Plus de 300 spécialistes en pédiatrie et cardiologie prendront part à la 6ème journée de cardiologie pédiatrique prévue le 9 février prochain à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

S'inscrivant dans le cadre de la formation continue, cette rencontre scientifique internationale, initiée par la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO), regroupera des spécialistes algériens et français qui aborderont les malformations cardiaques graves de l'enfant (cardiopathies uni-ventriculaires).

Il s'agit là d'un sujet en constante évolution, d'un groupe très hétéroclite de malformations cardiaques de plus en plus répondu chez les enfants, a-t-on souligné de même source.

Des spécialistes nationaux et internationaux vont décortiquer le sujet, en insistant d'abord sur les fondamentaux (embryologie, anatomie et épidémiologie des ventricules uniques), en plus de mettre le point sur la prise en charge complexe et individualisée de ces malformations graves.

Des experts de l'hôpital de la Timone de Marseille (France) prendront part à cette rencontre et feront bénéficier leurs

confrères algériens et principalement les futurs médecins de leurs expériences plus avancées en la matière, a-t-on noté.

Plusieurs communications sont prévues pour l'occasion abordant, entre autres, l'épidémiologie des cœurs uni-ventriculaires, l'anatomie des principales cardiopathies uni-ventriculaires et le suivi des cœurs uni-ventriculaires opérés.

Dixit

John Desrocher, ambassadeur américain en Algérie

"Nous voulons que les dirigeants et les citoyens algériens sachent que les Etats-Unis sont attachés à un partenariat pérenne et multidimensionnel qui favorise la croissance économique inclusive et le développement démocratique"

Un homme veut « congeler » toute sa famille après leur mort !

Récemment, un Américain a largement fait parler de lui après une annonce étonnante : l'intéressé désire se faire cryogéniser lui et sa famille après leur mort, afin de s'offrir une seconde vie dans le futur. Cependant, la recherche n'a pas encore trouvé comment réveiller les individus. La cryogénisation consiste en la production de basses températures – inférieures à -150 °C – et ses champs d'application sont variés. Par exemple, la cryogénie alimentaire a pour but de conserver les aliments par une surgélation très rapide, figeant en quelque sorte l'aliment en le plongeant dans de l'azote liquide. Cependant, l'aspect qui nous intéresse ici est la cryonie, dont le but est de sauvegarder les dépouilles de personnes ayant payé de grosses sommes d'argent afin – éventuellement – de ressusciter un jour. Alors que la science n'a pas encore trouvé le moyen de « réveiller les morts », ce procédé est revenu sur le devant de la scène il y a peu. Dennis Kowalski, PDG duCryonics Institute, une organisation de recherche à but non lucratif basée dans l'état du Michigan (États-Unis), a fait une déclaration surprenante. Persuadé du potentiel de la cryonie, il a indiqué avoir dépensé 140 000 dollars afin de permettre à sa femme, ses trois enfants ainsi que lui-même d'avoir une hypothétique chance de retrouver la vie dans le futur, après leur mort. Aucun humain cryonisé n'a pour l'instant été réveillé mais l'espoir est tout de même permis, notamment pour l'ingénieur américain Robert A. Freitas Jr. qui pense que cette technologie sera mature d'ici à 2040. Cependant, la cryogénisation reste malgré tout considérée avec scepticisme par la majorité des acteurs du monde scientifique, mais cela n'a pas empêché le public de s'y intéresser. En 2016, une jeune fille de 14 a demandé à être cryonisée après sa mort, une décisionacceptée par la justice du Royaume-Uni et en 2017, une dame de 49 ans a été «congelée» en Chine de cette façon à peine cinq minutes après sa mort

PRISE EN CHARGE DES REVENDICATIONS DES RÉSIDENTS

Installation d'un comité de suivi

Un comité intersectoriel chargé de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre d'une feuille de route relative à tous les aspects en rapport avec la formation et le devenir des résidents en sciences médicales a été mis en place, indique hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

PAR INES AMROUDE

La même source précise que la mise en place de ce comité s'inscrit "*dans le cadre de la prise en charge des revendications des résidents en sciences médicales et de la mise en œuvre de mesures durables*", en concertation avec "*tous les secteurs et parties concernés*".
Ce comité sera composé de personnalités médicales reconnues, de représentants de différents départements ministériels et de représentants des résidents en sciences médicales. Ce comité qui sera installé dimanche matin par le ministre de la Santé, permettra à l'ensemble des concernés de "*suivre la mise en œuvre effective des mesures retenues au titre de la prise en charge des revendications des résidents en sciences médicales*", note le ministère.
Pour rappel, le Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA) avait décidé dimanche dernier de maintenir le mouvement de grève, entamé depuis deux mois, jusqu'à satisfaction des revendications soulevées au gouvernement, regrettant que "*les revendications des médecins résidents n'aient pas été prises en charges depuis des années, malgré les mouvements de protestation de 2011 et 2015*".
La réunion de samedi dernier entre le ministre de la Santé et les représentants des médecins résidents a permis de parvenir à un accord sur certaines revendications tandis que d'autres sont restées en suspens, notamment celle liée au service national qui n'est pas des prérogatives du ministère de la Santé.
Les médecins résidents exercent actuellement au niveau des 14 établissements hospitalo-universitaires des wilayas du Nord, eu égard à la spécificité de ce corps de praticiens en formation. Ils sont, ensuite, affectés, dans le cadre du service civil, dans les Hauts-Plateaux et le Sud pour combler le manque de spécialistes dans ces régions.

I.A.

PRÉROGATIVES DES COMMUNES

Les précisions de la tutelle

S'exprimant, hier, à l'émission L'Invité de la chaîne 3 de la Radio algérienne, l'Inspecteur général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abderrahmane Sedini considère que les communes, en tant qu'*« agents économiques »*, disposent désormais de prérogatives pour développer des activités *« lucratives »*, contribuant à atténuer la charge sur le budget de l'Etat et à tirer *« vers le haut »* celles parmi elles les moins pourvues.
Tout cela sera discuté lors de la rencontre prévue, jeudi, entre le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire (MICL) avec les présidents des APC et des APW fraîchement élus. Un conclave destiné entre autres aspects, à élaborer la feuille de route devant guider les actions de ces derniers et de leur préciser les *« orientations à suivre en la matière »*.
Quand on fait remarquer à M. Sedini que des présidents d'APC sont de plus en plus nombreux à dénoncer *« la mainmise »* de l'administration sur leur gestion et à revendiquer en ce sens *« plus de prérogatives »*, M. Sidini réfute cette idée estimant, qu'au contraire, depuis 2011, le code communal a renforcé ces dernières. Pour appuyer ses dires, il assure que le président d'une APC possède, aujourd'hui, la latitude d'initier *« n'importe quelle action »* pour gérer le patrimoine communal, recouvrer la quote-part fiscale nécessaire à sa commune, mais également créer des établissements publics locaux et en même temps superviser leur gestion.
A ce propos, l'intervenant signale que le nouveau code de fiscalité locale, en cours d'élaboration, permettra de réaménager et d'optimiser davantage le corps fiscal au bénéfice des collectivités territoriales.
Il indique, par ailleurs, qu'à travers la réforme du code de fiscalité locale, les prérogatives des collectivités locales seront davantage approfondies afin de les orienter vers des projets économiques *« concrets »*.
Du nouveau code communal destiné à encadrer les activités des communes et dont il explique qu'il concerne divers aspects relatifs à la gestion des collectivités locales, le représentant du ministère de l'Intérieur annonce qu'il sera probablement adopté dans le courant de l'année 2018.

R. N.

ERADICATION DÉFINITIVE DES HABITATIONS PRÉCAIRES

Poursuite des programmes

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé hier à Alger que les programmes de logement "*se poursuivront*" jusqu'à l'éradication définitive des habitations précaires.
"*Nous rassurons tous les citoyens que les programmes de logement se poursuivront jusqu'à l'éradication définitive des habitations précaires*", a indiqué M. Bedoui dans une déclaration à la presse, lors d'une visite effectuée dans la commune de Baraki (Ouest d'Alger), dans le cadre des festivités célébrant la 51e journée nationale de la commune, ajoutant que ces programmes de logement "*sont importants et s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika*".
Une partie de ces programmes "*est en cours de réalisation et d'autres sont prévus prochainement*", a annoncé le ministre.
S'adressant aux travailleurs de la commune de Baraki, M. Bedoui a réaffirmé que "*ses services n'abandonneront jamais les contractuels*".
La commune de Baraki a été choisie pour abriter ces festivités "*car elle symbolise le sacrifice et la lutte contre le terrorisme, mais aujourd'hui elle vit de nouveau dans la sécurité et la stabilité, grâce aux sacrifices des enfants de l'Algérie et aux valeurs de paix et de réconciliation nationale, consacrées en 2005 par le président Bouteflika*", a estimé le ministre, appelant tout un chacun "*à consacrer les valeurs de la réconciliation nationale, à défendre la patrie et à consolider la démocratie participative qui est devenue une valeur constitutionnelle*".
Lors d'une séance de délibérations à l'Assemblée populaire communal (APC) tenue par les enfants de la commune de Baraki, M. Bedoui a précisé que "*le chef de l'Etat accorde une importance particulière à la catégorie des enfants, qui représentent l'avenir du pays*", ajoutant qu'il "*veille à assurer de bonnes conditions pour leur scolarisation au niveau de tous les paliers*".
"*Le gouvernement a décidé de consacrer plus de 3.200 bus pour le transport scolaire dans les régions éloignées et isolées, pour réduire les contraintes rencontrées par les enfants de ces régions pour se rendre à l'école*".
Après avoir relevé "*des insuffisances en matière de cantines scolaires*", le ministre a dit que "*tous les moyens seront réunis pour assurer des repas chauds aux élèves notamment au cycle primaire*".
"*L'Etat algérien est soucieux d'assurer la scolarisation de ses enfants, à travers la réalisation annuelle de centaines de structures dans le secteur de l'éducation et de la formation*", a-t-il indiqué.

L. B.

CHLEF ET DJELFA

4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à Chlef et Djelfa par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.
"Dans de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 16 janvier 2018 à Chlef et Djelfa (1e Région militaire) quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes", note la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP *"a saisi à In Guezzam (6e RM), un véhicule tout-terrain chargé de 1,5 tonne de sucre destiné à la contrebande, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé trois narcotrafiquants en possession de 6.500 comprimés psychotropes à Oran (2e RM) et saisi 321 unités de différentes boissons à Ouargla (4e RM)"*.
D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières *"ont intercepté six immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Ouargla et El-Oued"*, conclut le communiqué.

R. N.

DOING BUSINESS

La BM accusée d'avoir modifié les indicateurs

L'économiste en chef de la Banque mondiale (BM), Paul Romer, a affirmé récemment que cette institution de Bretton Woods avait modifié injustement les indicateurs de son rapport annuel sur le climat des affaires dans le monde pour des motivations politiques.

PAR RIAD EL HADI

Dans un entretien accordé vendredi dernier au *Wall Street Journal*, M. Romer a fait savoir que les changements de la méthodologie du rapport, opérés ces dernières années, ont été motivés par des considérations politiques, citant le cas du Chili dont la notation a été volontairement abaissée depuis l'arrivée au pouvoir de la socialiste Michelle Bachelet en 2014.

Le Chili, qui a enregistré depuis 2010 une progression constante dans le Doing Business, a vu son classement chuter de la 34ème place en 2014 à la 57ème en 2017 en raison de l'introduction d'un indicateur sur les délais de paiement des impôts, imposé aux entreprises, qui a coûté cher à ce pays en matière d'attractivité économique.

Ce recul important dans le classement a été enregistré alors que les conditions économiques du Chili n'ont affiché aucune détérioration, selon l'économiste en chef qui affirme que les auteurs du rapport auraient voulu donner "*une mauvaise image de la situation économique*" de ce pays de l'Amérique Latine.

La régression du Chili aurait profité au Mexique qui a capté, durant quatre années, l'essentiel des IDE vers l'Amérique Latine.

"*Je veux m'excuser personnellement auprès du Chili et des autres pays qui auraient pu être affectés par ces changements*", a indiqué M. Romer au *Wall Street Journal*. Plus grave encore, il a affirmé que les quatre derniers rapports de Doing Business de la BM doivent faire l'objet d'une rectification car fondés sur une méthodologie injuste.

Le nouvel examen risque d'impacter le classement de l'Inde qui a gagné 40 places en l'espace de quatre années, passant de la 140ème place en 2014 à la 100ème en 2018, selon ce responsable.

"*C'est de ma faute parce que nous n'avons pas suffisamment clarifié les choses*", a-t-il avoué en indiquant qu'il ne pouvait défendre "*l'intégrité*" du processus qui a introduit des changements à la méthodologie établie par la BM pour évaluer l'attractivité des pays en matière d'investissement.

Ces changements majeurs ont été opérés par son prédécesseur, Kaushik Basu, éminent économiste indien, actuellement professeur d'économie à la prestigieuse université Cornell. Lundi, M. Romer a publié les notations qu'aurait obtenues le Chili sans ces modifications injustes. Ces révélations fracassantes sur le classement Doing Business ont provoqué un tollé à Washington et semé le doute sur la crédibilité de cette institution financière multilatérale. La présidente chilienne, qui s'apprête à laisser le pouvoir en mars prochain, a demandé à la BM de rectifier les résultats obtenus par son pays en exigeant une enquête approfondie sur cette manipulation. La BM a réagi aux révélations de son économiste en chef en affirmant qu'elle traitait les pays "*sur un même pied d'égalité*".

"*Les indicateurs et la méthodologie de Doing Business sont conçus sans aucun pays à l'esprit (…). Toute modification de la méthodologie est effectuée à travers un processus de consultation rigoureux*", a précisé la BM dans un communiqué diffusé sur son site internet. La BM a promis, cependant, de revoir les résultats du Chili pour s'assurer que la notation attribuée à ce pays n'a pas été manipulée. "*A la lumière des préoccupations exprimées dans les médias par l'économiste en chef de la Banque mondiale, Paul Romer, et de notre engagement pour l'intégrité et la transparence, nous allons mener un audit externe sur les indicateurs du Chili*", a fait savoir cette institution financière mondiale. Le classement Doing Business a été maintes fois décrié, alors que la Chine, deuxième économie mondiale, a carrément demandé sa suppression.

R. E.

1ÈRE CONFÉRENCE-EXPOSITION SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ALGÉRIE

Ouverture des travaux

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a donné hier à Alger le coup d'envoi des travaux de la première Conférence-exposition sur la réussite de la transition énergétique en Algérie organisée du 17 au 19 janvier par le Forum des Chefs d'entreprise (FCE), Sonatrach et Sonelgaz sous le thème "la Stratégie nationale des énergies renouvelables à l'horizon 2030."

Durant cette conférence, les participants vont tenter de répondre à plusieurs questions : Comment concilier dans un premier temps les besoins croissants du marché interne avec les engagements de l'Algérie en matière de production commerciale destinée à l'exportation? Faut-il continuer à exporter les hydrocarbures à l'état brut ou doit-on encourager le développement d'une industrie de la transformation ? Comment doter l'Algérie d'une industrie nationale de production de biens et de services dans le secteur de l'énergie et comment encourager l'innovation et la formation dans ce domaine? D'autre part, il sera question d'esquisser l'ébauche d'une feuille de route pour réussir la transition énergétique et la naissance de capacités nationales d'innovation, de production, de maintenance et de services créatrices d'emplois nouveaux et durables et de richesses. En marge de cette conférence, une exposition est également organisée et qui regroupe plus d'une cinquantaine d'entreprises et de prestataires de service activant dans le secteur de l'énergie.

Au cours de cette première conférence sur la transition énergétique, des panels seront animés par des cadres et experts nationaux et étrangers.

R. N.

MONTAGE DE VÉHICULES

Réservé « exclusivement » aux opérateurs agréés

Les opérateurs économiques non agréés ne sont pas autorisés à importer les collections CKD et SKD pour les usines de montage de véhicules en Algérie. Le ministère du Commerce a adressé une note aux banques, via l'Abef, leur demandant de *« geler toute opération de domiciliation bancaire au titre de l'importation de matériel roulant relevant des positions tarifaires 8701, 8702, 8703, 8704 et 8705 »*. Selon cette note, dont nous détenons une copie, le ministère du Commerce a *« exclu »* de ce gel les collections CKD et SKD destinées aux industries de montage importées *« exclusivement »* par les opérateurs économiques *« ayant reçu un agrément définitif »* établi par le ministère de l'Industrie et des Mines *« en application des dispositions du décret exécutif n° 17-344 du 28 novembre 2017 »* fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de production et de montage de véhicules.

La Direction générale, qui a reçu aussi cette note, a demandé, lundi 15 janvier, à ses services de l'appliquer *« en urgence »*.

R. N.

COURS PARTICULIERS

Benghabrit met en garde contre ce phénomène

Un phénomène qui inquiète le secteur de l'Education. A quelques mois de l'examen du baccalauréat (BAC), des élèves de terminale commencent déjà à déserter leurs classes pour suivre des cours particuliers.

D'habitude ce phénomène est observé durant les dernières semaines de l'année scolaire, mais cette année il intervient beaucoup plutôt.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit met en garde les élèves contre cet absentéisme qui risque de nuire à leur avenir. « Un élève qui ne termine pas son année scolaire aura des difficultés à refaire son bac en cas d'échec », prévient-elle, soulignant qu'*« un travail de sensibilisation en direction des classes de terminales est mené dans l'ensemble des lycées »*.

D'autre part, Mme Benghabrit affirme qu'aucune modification ne sera introduite cette année à l'examen du baccalauréat. *« Le système du baccalauréat de cette année (2017-2018) ne subira pas de modifications. L'organisation de cet examen national suivra le même protocole que celui adopté pour le baccalauréat 2017»*, a-t-elle expliqué.

CHANGE ET PÉTROLE

Les cotations du 17 janvier

L'euro est stable (-0,23%) à 139,61 dinars, hier, dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie valables pour les opérations de commerce extérieur. La monnaie unique européenne a enregistré mardi un nouveau record historique à 139,94 dinars.

Le dollar progresse légèrement (+0,17%) à 114,30 dinars, et reste très proche de son plus niveau en glissement annuel (115,55 dinars).

La livre sterling n'a pas bougé et reste à son plus niveau à 157,29 dinars, le record historique qu'elle a atteint hier mardi.

Sur le marché parallèle, l'euro est à 205 dinars alors que le dollar est négocié autour de 172 dinars.

Le Brent est stable, au-dessus de 69 dollars vers 11h00 à Londres.

R. N.

« IL N'EXISTE PAS DE MINORITÉS RELIGIEUSES EN ALGÉRIE »

Mohamed Aissa fustige les ONG internationales

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa, a fustigé tous les rapports d'ONG internationales sur l'absence de liberté de culte en Algérie. Il a affirmé que les minorités religieuses n'existent pas et l'exercice du culte est garanti pour les autres religions.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Lors d'une déclaration à la presse, le ministre a tenu à répondre aux accusations de certaines ONG internationales sur la persécution religieuse en Algérie. Selon le ministre *« il n'existe pas de minorités religieuses mais chaque culte non musulman exerce librement ses rites »* en rappelant que l'exercice de culte est encadré par une loi stricte. En effet, ces derniers jours des ONG comme la Freedom House américaine s'est attaquée à l'Algérie où elle a émis un rapport défavorable sur la liberté de culte en Algérie. Ce n'est pas la première fois que des ONG s'attaquent virulemment à l'Algérie car c'est devenu un rituel cachant des desseins d'ingérence dans la vie politique algérienne. Mohammed Aissa a estimé dans son intervention que *« l'Algérie doit se prémunir des sectes religieuses venant de l'étranger qui visent à des influences néfastes »* mais a rejeté *« la persécution de toute religion monothéiste contrairement à ce qui se dit »*. Selon lui *« le problème ne réside pas dans la religion elle-même mais plutôt dans le prolongement pouvant atteindre des institutions d'influence étrangère qui peuvent interférer pour créer des minorités religieuses en Algérie »*. Le ministre rappelle que même la gestion du culte musulman doit obéir aux lois de la République. Les lieux de culte qui n'ont pas d'autorisation seront tout bonnement fermés et leurs auteurs poursuivis en justice. Il a fait également cas d'arrestations de 3 imams qui avaient critiqué dans leurs prêches la politique étrangère du pays. De plus, aucune mosquée dite « salafiste » ou autre qui ne s'inscrit pas dans le courant modéré de la religion ne sera tolérée. La chasse aux courants *« sectaires »* sera poursuivie avec détermination d'autant que ces *« groupes radicaux »* n'ont aucune chance de prendre pied en Algérie. Faisant allusion à la secte des Ahmadias, le premier responsable des affaires religieuses a indiqué clairement que *« ce groupe roule pour une puissance étrangère »* sans donner trop de détails à cette question. A plusieurs reprises, Mohamed Aissa s'est défendu de persécuter le groupe des Ahmadias. Il est à rappeler que les personnes interpellées dans ce cadre ne l'ont été selon le ministre que *« pour des faits contraires à la loi comme la collecte de fonds sans autorisation, regroupement et pratique cultuelle dans des lieux non autorisés »*.

F.A.

ARGENT THÉSAURISÉ

La Banque d'Algérie demande aux banques de le capter

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a appelé hier les banques à se mobiliser *"de manière résolue"* aux fins de la bancarisation de la liquidité monétaire thésaurisée et de sa canalisation vers les objectifs de financement de l'économie et de sa diversification, ont indiqué des responsables de la Banque centrale à l'agence officielle.

Lors d'une rencontre tenue à Alger avec les dirigeants des banques, M. Loukal a affirmé que le système bancaire était interpellé, de nouveau, à se déployer, à travers ses différents outils et instruments, à capter et canaliser toute épargne potentielle *"aux fins de réduire la liquidité monétaire en circulation, notamment informelle, et d'instaurer la confiance avec la clientèle épargnante dans un cadre d'une relation bancaire professionnelle et sereine"*.

En effet, a-t-il expliqué, la mobilisation des ressources financières internes est un impératif permanent, notamment dans le contexte actuel marqué par des objectifs de développement et de diversification soutenus de l'économie à travers l'investissement productif. Dans son intervention, qui a porté sur le développement de l'inclusion financière, le Gouverneur de la Banque centrale a précisé les conditions dans lesquelles la place bancaire doit développer ses différents instruments et déployer ses moyens aux fins de canaliser l'épargne nationale à travers des *"efforts accrus de bancarisation"*, selon la même source. Il a rappelé que l'inclusion financière, à travers une bancarisation soutenue la plus large possible appuyée par des politiques de collecte de la ressource auprès des acteurs économiques et des ménages, a de tout temps été le principe directeur soutenant les axes de modernisation et de développement du système bancaire et de croissance de l'économie nationale.

Plusieurs mesures ont initié et conforté cette démarche, visant notamment à faire participer l'ensemble des citoyens et acteurs économiques à la généralisation effective et efficiente de l'acte de bancarisation, a soutenu M. Loukal. Dans ce sens, il a considéré que le secteur financier et bancaire est chargé d'accompagner cette dynamique par une plus grande diversification de ses services et produits bancaires et un élargissement de la gamme des produits financiers.

Dans cette optique, a-t-il insisté, l'intermédiaire bancaire doit jouer un rôle déterminant en matière de participation élargie des différents acteurs, sans distinction de statuts, aux efforts de diversification et de développement de l'économie nationale.

Cette participation multiforme doit puiser sa contrepartie dans l'efficacité opérationnelle du système bancaire et financier, son adaptation permanente aux besoins de la clientèle et de sa capacité d'innovation technologique, a-t-il poursuivi. Relevant que les mesures déjà mises en œuvre s'inscrivent dans cette perspective, M. Loukal a cité, en premier lieu, l'institution du droit au compte pour tout citoyen, tel que précisé par l'instruction de décembre 2012 de la Banque d'Algérie fixant la procédure relative au droit au compte. Cet élargissement a été conforté, en second lieu, par l'article 43 de la loi de finances complémentaire pour 2015 permettant l'inclusion de nouveaux acteurs, comme sources d'expansion de la collecte de l'épargne nationale et de sa canalisation, à travers la mise en œuvre du Programme de conformité fiscale volontaire, a-t-il rappelé. Pour le Gouverneur de la Banque d'Algérie, le système bancaire est chargé de jouer un rôle déterminant en prenant *"toutes les mesures de facilitation et de mise en confiance"*.

R. R

LAIT PASTEURISÉ EN SACHET

Strictement réservé aux ménages

PAR IDIR AMMOUR

Le lait en sachet est désormais *"strictement réservé aux ménages"* et ne sera plus distribué, entre autres, aux cafétérias. Dans un décret exécutif modifiant celui de 2001 portant fixation des prix à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné en sachet, il est noté que *"l'utilisation de ce lait dont les spécifications sont précisées ci-dessus, est strictement réservée aux ménages"*. Le décret signé le 25 décembre dernier par Ahmed Ouyahia et paru dans le Journal officiel n°74, ne touche, cependant, pas aux prix en vigueur du lait en sachet. Ces derniers temps, la production du lait pasteurisé a connu une importante turbulence. Pour les patrons des usines laitières, cette dernière semble être liée au problème du prix de revient de ce liquide précieux, bien que l'Etat le subventionne pour stabiliser sa vente au consommateur à la valeur de 25 DA le litre. Cependant, malgré ces efforts consentis par les pouvoirs publics pour réguler cet aliment de base, il se trouve que près de la moitié de la population ne profite pas de cette action. Les conséquences de cette diminution de la consommation de lait chez les familles modestes aura certainement des conséquences fâcheuses, pour ne pas dire dramatiques à la longue sur la santé de leurs enfants, notamment pour leur croissance et leur développement intellectuel. Sachant que pour maintenir le sachet de lait au prix subventionné de 25 DA, l'Etat achète sur le marché international la poudre de lait à 300 DA/kg et la vend aux laiteries à 157 DA. A moitié prix. C'est tellement alléchant pour les laiteries que certaines ne vont plus collecter le lait cru auprès de nos éleveurs comme l'avait dénoncé, le précédent ministre de l'Agriculture. Et comme il n'y a aucune pénurie de yaourts, il devient évident que leur production s'est faite avec la poudre de lait. Il serait naïf de demander à un industriel de renoncer à augmenter ses profits au nom de la morale. Engendrant toutes sortes de détournements, le consommateur ne profite pas de ce prix, puisque notre lait est acheminé vers des pays voisins, alors que la poudre subventionnée est utilisée dans la production des produits dérivés. C'est pourquoi les autorités concernées se sont retrouvées devant une situation énigmatique, où des décisions s'imposent pour réguler ce créneau, en trouvant des mécanismes pour que ce soutien aille vers les gens à faibles revenus. Pour ce, le mois de janvier dernier sur les ondes de la chaîne 3, le Directeur de la régulation et des activités agricoles au ministère de l'Agriculture, avait, faut-il le rappeler, annoncé qu'un texte de loi était en préparation pour interdire la distribution du lait en sachet aux cafétérias, le mettant ainsi exclusivement au profit des ménages.

I. A.

FORMATION PAR L 'APPRENTISSAGE

Mebarki présente le projet de loi fixant les règles

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a affirmé, mardi à Alger, que l'élaboration du projet de loi fixant les règles relatives à l'apprentissage s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du plan quinquennal du secteur qui a fait du mode de formation par l'apprentissage un axe essentiel.

Présentant le projet de loi fixant les règles relatives à l'apprentissage devant la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, le ministre a précisé que "*l'élaboration de ce texte s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du plan quinquennal du secteur (2015-2019), lequel a fait du mode de formation par l'apprentissage un axe essentiel en vue de répondre aux besoins des entreprises en ressources humaines, et faciliter l'emploi des diplômés et leur insertion professionnelle*", indique un communiqué de l'APN.

Le ministre a indiqué que le texte de loi propose des clauses importantes relatives à "*l'installation des apprentis en associant les organismes employeurs en fonction des besoins de la formation dans différentes spécialités, la mise en place d'un système pédagogique d'apprentissage à travers un mécanisme fondé sur l'acquisition du savoir faire et la formation des enseignants de l'apprentissage dans le plan pédagogique pour un meilleur encadrement des apprentis*".

Il est question également de "*la création d'un corps d'inspecteurs chargés de la formation professionnelle par l'apprentissage pour assurer l'évaluation et le contrôle pédagogiques*".

Le projet de loi prévoit également « *la création d'une commission de conciliation au niveau local chargée de statuer sur les éventuels litiges lors de l'exécution du contrat d'apprentissage et leur règlement à l'amiable* », outre « *la prise en charge par l'employeur du présalaire à compter de la date de signature du contrat lorsqu'il s'agit d'un organisme qui emploie plus de 20 travailleurs* ».

Il s'agit également de « *la possibilité de recruter l'apprenti sans recourir, au préalable, aux dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat* », de « *protéger l'apprenti dans le milieu professionnel à travers un suivi régulier par le médecin* », et de « *consolider ses droits notamment le droit au congé de maternité et le prolongement du contrat en cas de stage non concluant, outre d'accorder les droits d'auteur et les brevets d'invention à l'apprenti* ».

Dans le même contexte, le ministre a évoqué d'autres points relatifs à « *l'adaptation du dispositif d'apprentissage avec le développement socio-économique du pays en tenant en compte des amendements prévus dans la loi 81-07 du 27 juin 1981* » et « *d'élargir l'apprentissage aux entreprises publiques à caractère industriel et commercial relevant de l'Armée nationale populaire (ANP) et aux entreprises étrangères activant en Algérie* ».

Les députés ont salué les dispositions prévues dans ce projet de loi.

R. N.

DANGERS DE L'INTERNET

Imams et spécialistes appellent à l'unification des prêches de vendredi

Des imams et des spécialistes ont appelé, à Alger au cours d'une journée d'étude sur "les dangers de l'internet et des réseaux sociaux" à l'unification des prêches de vendredi et à la création de "think tanks" face aux applications électroniques qui menacent la société.

PAR RACIM NIDAL

S'exprimant au cours d'une journée d'étude, organisée par la Direction des affaires religieuses de la wilaya d'Alger à Dar el Imam (El Mohammadia), le spécialiste en addiction aux jeux électroniques, Taha Kouzzi a mis en avant l'importance de trouver des "*alternatives scientifiques*" au profit des personnes souffrant d'addiction aux jeux électroniques, soulignant que le phénomène d'addiction n'est pas propre aux jeunes mais concerne également les adultes.

Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a annoncé que son département se préparait au lancement d'un "think tank ", premier du genre en Algérie, dans le but de valoriser les efforts de lutte contre les dangers d'internet.

Le ministre a pointé du doigt, par la même occasion, la "passivité" de certains chercheurs et intellectuels vis-à-vis des effets de la mondialisation sur la société. Il a appelé, à ce propos, à l'unification du prêche du vendredi vers la sensibilisation notamment de la famille sur l'utilisation des réseaux sociaux.

Pour sa part, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a appelé à la création d'un groupe de travail composé d'imams et de spécialistes en s'engageant à réunir toutes les données à utiliser dans les prêches dans le cadre d'une campagne de sensibilisation.

Vers l'enseignement du tamazight aux imams

En marge de la journée d'études, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a annoncé que des sessions de formation et des stages pour l'enseignement de la langue amazighe seront organisés prochainement au niveau des instituts de Tizi-Ouzou, Bouira et Batna au profit des imams.

Ces sessions se dérouleront selon un programme mis en place par des spécialistes permettant aux stagiaires de traduire les textes et les différents termes en Tamazight, a précisé la même source.

Aissa a fait état de l'adoption de trois traductions du saint Coran en Tamazight", à savoir celle écrite en cara@ctère arabe dont l'impression a été prise en charge par le roi Fahd, la deuxième en Thifinagh et la troisième en caractère latin.

Le ministère des affaires religieuses et le Haut commissariat de l'amazighité (HCA) s'attèlent à la publication, au cours de cette année, d'un dictionnaire coranique", qui sera mis à la disposition des imams en vue de sen servir dans leurs prêches au niveau des régions berbérophones, a-t-il ajouté.

Le bouclier de l'Alesco décerné au président Bouteflika pour ses efforts en faveur de l'instauration de la culture du dialogue et de la réconciliation

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu mercredi à Alger, le directeur général de l'Organisation arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (Alesco), Saoud Hilal El-Harbi, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Durant cette audience, le Premier ministre a reçu, au nom de M. le président de la République, de M. El-Harbi le bouclier de l'Alesco décerné par cette organisation à son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, qui est ainsi le premier chef d'Etat arabe à se voir attribuer cette haute distinction", précise le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, ajoute la même source.

R. N.

HADJ 2018

Le quota de l'Algérie n'a pas été revu à la baisse

Le quota de l'Algérie pour la prochaine saison du hadj, "*n'a pas été revu à la baisse et les négociations avec les autorités saoudiennes sont toujours en cours en vue d'obtenir 1000 passeports supplémentaires et bénéficier des quotas non exploités des autres pays*", a affirmé à Alger le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa.

Dans des déclarations en marge de la conférence de wilaya organisée à Dar El Imam (Mohammedia, Alger), sur les dangers de l'Internet, le ministre a précisé que le quota algérien n'a pas été revu à la baisse "*comme l'affirment certaines rumeurs*".

L'Algérie a demandé dans une récente correspondance aux autorités saoudiennes d'augmenter son quota à 41.000 hadjis, et la réponse a été "*jusque là*" négative, a indiqué M. Aissa ajoutant que dans les prochaines semaines, il sera possible de "*parvenir*" à un accord permettant à l'Algérie de "*bénéficier des quotas des pays qui ne participeront pas ou ceux qui ne consommeront pas entièrement leurs quotas*".

Le ministre a indiqué à ce propos que "*l'Algérie ne peut pas attendre cette faveur*" soulignant qu'il "*a été ainsi convenu d'organiser le tirage-au-sort sur la base du quota de 36.000 hadjis*.

S'agissant des raisons du refus par Arabie saoudite d'accorder de nouveaux quotas, M. Aissa a précisé que cette dernière "*n'établit pas les quotas des pays selon le nombre d'habitants mais en fonction des capacités d'accueil*".

Il a indiqué que lors de ses entretiens avec le ministre saoudien du hadj, ce dernier avait dit que Mina n'est plus en mesure d'accueillir le nombre croissant des pèlerins et de ce fait, le royaume pense à construire des bâtiments sur les cimes des hauteurs de Mina et d'ériger des campements de deux étages, un projet qui sera concrétisé dans les prochaines années.

Pour ce qui est des frais du hadj pour cette année, M. Mohamed Aissa a indiqué qu'ils avoisineront les 50 millions de centimes, avec une augmentation de l'ordre de 5 %, imposée par l'Arabie saoudite.

Concernant les frais d'hébergement, le ministre a qualifié le négociateur algérien de "*performant*", car il "*a réussi*" à faire baisser les frais de location des résidences à la Mecque de 70 rials saoudiens environ par rapport à l'année dernière.

R. N.

SALON SIPIAU 2018 DU 7 AU 10 FÉVRIER AU CIC

Un espace de rencontres et d'opportunités de partenariat

Cette manifestation économique et commerciale ne manquera pas de drainer des milliers de professionnels et des visiteurs en quête d'acquisition de logements ou de locaux commerciaux.

PAR AMAR AOUIMER

Le Salon international de la promotion immobilière et de l'aménagement urbain (SIPIAU), prévu du 7 au 10 février prochain, au Centre international des conférences est un espace de rencontre avec les futurs acquéreurs de logements ou locaux commerciaux, investisseurs et d'échange d'opportunités relationnelles avec les décideurs de collectivités locales, organismes de financement, organismes de conseil, bureaux d'études.

Selon les organisateurs de cet évènement, "*il permet aux exposants de présenter leurs produits et services afin de donner aux visiteurs l'occasion de découvrir des offres immobilières, aménagement urbain et des solutions concrètes de logements répondant à leurs besoins et préoccupations*".

De nombreux promoteurs immobiliers et des entreprises spécialisées dans le logement seront présents durant les quatre jours de ce salon.

"*Les promoteurs de l'immobilier et de l'aménagement urbain, architectes, organismes d'Etat de la filière, banques, bureaux d'études seront tous au rendez-vous à la disposition des investisseurs et des potentiels acquéreurs dans des conditions optimales*", soulignent les organisateurs.

Plusieurs raisons incitent les entreprises a exposer durant ce salon.

Il s'agit, notamment, de lancer leurs nouveaux projets et exposer leurs réalisations, répondre à la demande des visiteurs à la recherche d'un achat de logement ou locaux dans la région. Aussi, il y a lieu d'augmenter leur influence et valoriser leur image de marque, établir un lien de confiance privilégié avec les futurs acquéreurs pour les rassurer.

Les participants pourront également se positionner par rapport aux nouvelles tendances du marché et se démarquer de leurs concurrents. En participant, ils s'associent à une marque forte et reconnue et s'assurer une visibilité exceptionnelle à leur société. Ils auront aussi l'occasion de valoriser leurs projets auprès des décideurs de wilaya.

La préparation et la participation au salon SIPIAU est l'occasion de mobiliser les exposants dans un projet d'excellence où la concurrence est forte, selon les organisateurs.

Les organisateurs pourront bénéficier, pendant les 4 jours d'un programme spécialement développé pour les professionnels de la promotion immobilière et de l'aménagement urbain dans un cadre propice aux rencontres du gagnant-gagnant.

Ce salon permet de découvrir les nouveautés proposées par les exposants (promoteurs de l'immobilier et de l'aménagement urbain, institutions, collectivités locales, architectes, banques, bureaux d'études, agences immobilières…), et travailler sur un projet d'achat immobilier et le faire avancer en rencontrant les exposants et les experts présents au salon.

Mais également gagner du temps, pouvoir rencontrer tous les acteurs du secteur immobilier face à face en un seul lieu pendant 4 jours au C.I.C – Centre international des conférences, Club des Pins, Alger et gagner aussi de l'argent, en achetant ou vendant au meilleur moment, saisissant une affaire, faisant le meilleur choix fiscal, indiquent les organisateurs. Il s'agit aussi de gagner en bien-être (aménager son habitat, trouver un bien immobilier correspondant à l'évolution de son besoin), éviter le bouche-à-oreille ou les recherches laborieuses sur Internet.

Un seul déplacement pour toutes leurs informations nécessaires et le lieu idéal pour avoir le panorama du marché de l'immobilier en Algérie.

A. A.

IRRIGATION AGRICOLE DANS LE SUD DU PAYS

L'Etat poursuit son soutien à travers les forages

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué à El-Oued, que l'Etat poursuit son soutien à l'irrigation agricole dans les wilayas du Sud du pays, à travers la réalisation de plus de forages profonds.

"*L'Etat poursuit ses efforts de soutien à l'irrigation agricole, à travers la réalisation davantage de forages profonds destinés à l'exploitation collective, et la préservation des acquis réalisés en matière de développement agricole*", a indiqué M. Necib, lors d'une intervention en ouverture d'un séminaire régional sur le drainage.

"*Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la relance du développement socioéconomique, sur lequel veille le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment au volet de concrétisation d'un développement équilibré entre les régions du pays et de valorisation des régions du Sud et des Hauts-Plateaux en tant qu'espaces importants pour atteindre la sécurité alimentaire*", a-t-il souligné.

En dépit des résultats positifs réalisés dans le domaine de l'irrigation agricole dans les wilayas du sud du pays, grâce au soutien de l'Etat, il est relevé "*certaines contraintes induites par la surexploitation des eaux avec des méthodes traditionnelles (la qualité de l'eau contenant une forte teneur en sel), le phénomène de remontée des eaux et la non-prise en charge des réseaux d'assainissement*", a souligné M. Necib.

Poursuivant son intervention, lors de cette rencontre régionale regroupant à l'université Chahid Hamma-Lakhdar des représentants des secteurs de l'agriculture, des ressources en eau et des services techniques concernés, le ministre a évoqué les importants projets de développement réalisés par l'Etat en matière de prise en charge du phénomène de la remontée des eaux ayant touché plusieurs wilayas du pays, notamment à Ouargla et El-Oued.

"*La wilaya d'El-Oued s'est vue accorder 12 opérations pour la réalisation de forages profonds, répartis à travers 10 communes à vocation agricoles, susceptibles de renforcer l'irrigation dans ces régions*", a fait savoir le ministre, avant d'ajouter que ces surfaces agricoles ont doublé grâce aux efforts dans le domaine de l'irrigation à travers les wilayas du Sud, passant de 180.000 hectares en 2000 à plus de 360.000 ha cette année.

De cette superficie, la wilaya d'El-Oued compte 106.000 ha, soit 29%, a-t-il précisé.

R. E.

L'ALLEMAGNE, CHAMPIONNE DES EXCÉDENTS EXTÉRIEURS EN 2017

Une performance qui risque de raviver les critiques

L'Allemagne a dégagé l'excédent courant le plus élevé au monde l'année dernière, selon une étude publiée par l'institut économique Ifo, une performance qui risque de raviver les critiques à l'encontre de la politique économique allemande.

Le Fonds monétaire international et la Commission européenne demandent depuis des années à l'Allemagne de stimuler sa demande intérieure et ses importations pour réduire les déséquilibrss globaux de balances des paiements et soutenir la croissance mondiale, y compris celle de la zone euro.

L'excédent courant allemand est ressorti à 287 milliards de dollars en 2017 (235 milliards d'euros), le plus élevé au monde pour la deuxième année consécutive, devant celui du Japon (203 milliards de dollars), selon l'Ifo.

La Chine a reculé d'un cran dans ce palmarès avec un excédent de 135 milliards de dollars, moins de la moitié de celui de l'Allemagne.

Le président américain, Donald Trump, a publiquement accusé Berlin de ne pas faire assez pour réduire ses excédents vis-à-vis des Etats-Unis, pointant les *"très mauvaises"* politiques commerciales de l'Allemagne.

La chancelière allemande, Angela Merkel, a répliqué en soulignant que la demande privée était devenue le principal moteur de la croissance allemande.

Elle a aussi expliqué que les excédents allemands étaient principalement le résultat de l'interaction entre l'offre et la demande sur les marchés internationaux et que Berlin n'avait qu'une influence limitée sur des facteurs importants comme le taux de change de l'euro ou les prix de l'énergie.

Rapporté au produit intéreur brut, l'excédent allemand a légèrement reculé l'année dernière par rapport à 2016 à 7,8% contre 8,3%.

"Les échanges de biens sont le principal facteur de l'excédent allemand", a précisé Christian Grimme, économiste à l'Ifo.

"Leur principal moteur a été la demande élevée en provenance de l'Union européenne et des Etats-Unis."

R. E.

ILLIZI

Création de 2 nouveaux périmètres agricoles

Deux nouveaux périmètres agricoles ont été créés dans la wilaya d'Illizi dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole par la concession, selon la Direction locale des services agricoles (DSA).

Localisés à l'entrée Nord d'Illizi sur une superficie globale de 5.201 hectares (ha), ces deux périmètres, susceptibles de booster les activités agricoles dans la région, ont d'ores et déjà été attribués à leurs bénéficiaires pour entamer leurs activités, a précisé le DSA, Ahmed Brahimi.

Deux autres périmètres, de 400 et 1.050 ha, ont également été retenus pour l'investissement au niveau de la localité de Tin-Tourha, près de la station d'épuration et de traitement des eaux usées, en vue d'exploiter les eaux épurées aux fins d'irrigation, en plus de la réalisation de nouveaux forages d'irrigation débitant 30 litres/seconde dans cette région, a-t-il ajouté.

Le DSA a fait part, en outre, d'une étude de création, au titre de la mise en valeur par la concession, d'un autre périmètre de 600 ha au niveau de la même collectivité, en plus de l'examen de neuf dossiers de création de périmètres, sur des surfaces oscillant entre 50 ha et 80 ha.

Le secteur agricole dans la wilaya d'Illizi a enregistré ces dernières années un développement en matière de production maraîchère, phoenicicole et arboricole fruitière, favorisé par les mesures préconisées par les pouvoirs publics pour la promotion du secteur.

Ces efforts se sont traduits par des mécanismes de soutien aux jeunes agriculteurs et investisseurs, ainsi que la vulgarisation de l'importance de l'agriculture en tant qu'activité économique alternative aux hydrocarbures.

Ces nouveaux périmètres devront contribuer à l'extension des superficies agricoles, la création de nouveaux emplois et le renforcement des capacités de production agricole dans cette région, de l'extrême sud-est du pays, a conclu le DSA d'Illizi.

NAAMA

Enseignement de tamazight

Onze groupes pour l'enseignement de tamazight, répartis sur huit établissements scolaires, ont été ouverts la semaine dernière au niveau de trois communes de la wilaya de Nâama, a-t-on appris mardi dernier auprès de la Direction de l'éducation.

Au début du deuxième trimestre scolaire, la Direction de l'éducation de Nâama a ouvert, pour la première fois au niveau de la wilaya, ces groupes pour enseigner tamazight aux élèves de 4e année primaire à Tiout, Sfissifa et Asla, a-t-on indiqué.

Cette initiative intervient en application des instructions du ministère de l'Education nationale portant ouverture de tels groupes une fois l'encadrement assuré par des enseignants spécialistes en culture et langue amazighes.

Un accord a été conclu avec des enseignants contractuels spécialistes en culture et langue amazighes pour donner une moyenne de trois heures de cours par semaine dans les établissements scolaires concernés.

La Direction de l'éducation de Nâama poursuit ses efforts en mobilisant les moyens pour généraliser l'enseignement de cette langue à travers la wilaya.

APS

ALGER, POLICE DE L'URBANISME ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Elimination de 26 décharges anarchiques

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré l'éradication de 26 décharges sauvages et le recensement de 119 bâtisses érigées sans autorisation de construction en décembre dernier, a indiqué, dimanche passé, un communiqué de ces mêmes services.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le communiqué précise que la brigade de police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a enregistré, durant le mois de décembre de l'année écoulée, l'éradication de 26 sites de décharges anarchiques en coordination avec les autorités locales, outre des interventions concernant le déversement d'ordures, d'eaux usées et autres déchets sur la voie publique pouvant causer des accidents et nocifs pour la santé, selon l'APS qui ajoute que dans le cadre du suivi de la gestion et de l'élimination des déchets, les services concernés ont recensé, durant la même période, 244 interventions relatives au jet et abandon de déchets inertes résultant de l'exploitation de carrières, de mines et de travaux de démolition, de construction et de restauration.

S'agissant de l'urbanisme, les mêmes services ont enregistré 199 interventions sur des sites de constructions sans permis et 3 autres concernant la non-conformité de la construction ainsi que d'autres interventions (23) concernant l'activité commerciale illégale sur la voie publique, selon le communiqué qui précise que les services de l'hygiène et de la santé publique ont enregistré 4 interventions pour abandon de cadavres d'animaux ou de matières d'origine animale.Quant aux espaces verts, la police de l'urbanisme est intervenue 4 fois pour mettre un terme aux dépassements portant atteinte et non-respect de ces espaces, a fait savoir l'APS, soulignant que, par ailleurs, un second communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger portant sur les activités des cellules d'écoute et de prévention en coordination avec les bureaux d'action sociale a fait état de l'organisation de sorties nocturnes pour offrir des repas chauds aux nécessiteux et aux sans-abris à travers le territoire de compétence, notamment Sidi M'hamed, Draria, Chéraga et Rouiba avec l'aide de médecins relevant du service d'aide mobile d'urgence sociale et le transfert de certaines personnes vers des centres d'accueil, à l'exemple du centre d'accueil pour femmes à Réghaïa plage.

B. M.

TINDOUF, BIODIVERSITÉ DANS LES PARCS CULTURELS

Elaboration d'un plan de conservation

Les participants à un atelier dédié à la biodiversité dans les parcs culturels, tenu dimanche dernier à Tindouf, ont mis l'accent sur la nécessité de l'élaboration d'un plan de préservation de la diversité culturelle et naturelle du parc culturel sur la base de données scientifiques précises réalisées par des experts algériens.

Les intervenants (des experts, biologistes et chercheurs s'intéressant à la protection de la biodiversité) ont souligné l'importance de l'implication des acteurs locaux et nationaux dans l'élaboration d'une feuille de route pour le parc, servant de base pour la préservation de ce patrimoine culturel et naturel et son exploitation de manière rationnelle et durable.

Le directeur du projet national de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et d'utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels en Algérie, Salah Amokrane, a indiqué que l'objectif de cet atelier consiste en la "*vulgarisation de la richesse culturelle et naturelle du territoire du parc de Tindouf*".

M. Amokrane a fait savoir, à ce titre, que le projet a finalisé un travail de terrain sur le territoire du parc, couronné de rapports de synthèses mettant en avant les atouts du parc, dont la richesse faunistique et floristique, le patrimoine matériel et immatériel, le volet anthropologique concernant la population et leurs rapports séculaires avec ce patrimoine, en vue d'exploiter leurs connaissances sur les voies de sa conservation.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères, Yahia Kader, a, dans son intervention, mis en exergue la nécessaire implication de la société civile dans ce genre d'ateliers, en vue de permettre à l'ensemble d'exprimer leurs avis sur les voies de préservation de ce patrimoine, avant de rappeler les efforts déployés par l'Etat pour la préservation de la biodiversité et du patrimoine culturel en Algérie.

Le représentant du ministère de la Culture, Samir Lahoual, s'est, de son côté, félicité des résultats obtenus en matière de conservation de la biodiversité en Algérie, en optant pour des procédés de protection de ces espaces spécifiques, à travers la mise en place de lois et règlements, dont la loi de protection du patrimoine culturel et celle liée aux espaces protégés dans le cadre du développement durable.

Ce workshop a regroupé, à la maison de la culture de Tindouf, le représentant du Programme onusien pour le développement (Pnud) ainsi qu'une pléiade d'experts activant dans le domaine de la préservation de la biodiversité.

APS

SOUK-AHRAS, RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Raccordement de 26 communes

Sur les 26 communes que compte la wilaya de Souh-Ahras, 25 sont aujourd'hui raccordées au réseau de gaz naturel à la faveur des différents plans de développement local, a indiqué, la semaine dernière, la Direction de l'énergie.

PAR BOUZIANE MEHDI

Effectuées dans le cadre des précédents plans quinquennaux, les diverses opérations de raccordements ont permis, à ce jour, d'atteindre un taux de couverture de l'ordre de 76% dans la wilaya de Souk-Ahras, selon la même direction qui a souligné à l'APS qu'avec le raccordement de la commune de Ouled Moumen, prévu *"avant la fin de l'année en cours"*, toutes les collectivités locales de cette wilaya bénéficieront de cette énergie.

Ces opérations ont également permis aux habitants de ne plus avoir recours au charbon de bois pour se chauffer et cuisiner, mettant ainsi fin à certaines problématiques environnementales, a fait savoir l'APS, ajoutant que parallèlement, la Direction de l'énergie a révélé que le nombre de foyers raccordés au réseau de gaz naturel à travers la wilaya est de 69.450, alors que le taux de raccordement au réseau d'électrification rurale a atteint, cette année, 98% contre 92% l'an dernier, c'est ainsi que 48 km de réseau d'électrification rurale ont été réalisés dans le cadre du programme de développement des Hauts-Plateaux dans les communes de Dréan, Bir Bouhouche, Taoura, Sidi Fradj et Terguelt.

Première du genre à produire l'énergie électrique à partir d'énergie solaire dans la région, une centrale photovoltaïque a été également réceptionnée dans la commune d'Oued Kberit, a annoncé la même direction, précisant à l'APS que cette station d'énergie solaire, occupant une superficie de 30 hectares et équipée de panneaux solaires d'une capacité de 15 mégawatts, a été réalisée en vue de diversifier les sources d'énergie, notamment les non-polluantes.

Au cours de l'année 2017, pas moins de 10.000 habitats ont été raccordés au réseau de gaz naturel, ont affirmé, de leur côté, les services de la wilaya, ajoutant que plus de 3.000 foyers ont été reliés au réseau électrique.

B. M.

ADRAR

"La citoyenneté et la promotion de la société civile"

Les participants à la 9e édition du Forum national sur "*la citoyenneté et la promotion de la société civile*", tenu samedi dernier à Adrar, ont souligné "*l'importance de renforcer les atouts de l'identité nationale dans le cadre de la diversité culturelle du peuple algérien*".

"*Le raffermissement de l'unité nationale est un rempart solide devant les défis auxquels fait face l'Algérie et orchestrés par certaines velléités œuvrant à la déstabilisation du pays*", ont affirmé les intervenants, dont des chercheurs universitaires et des sociologues. Le président du Forum, Tayeb Dahkel, a, à ce titre, appelé à la nécessaire "*organisation et structuration des acteurs civils pour contrecarrer les dangers qui guettent l'Algérie à la faveur de la conjugaison des efforts de différents partenaires et acteurs*".

"*La constitutionnalisation de la langue amazighe, l'institutionnalisation de la fête du Nouvel an amazigh et la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe sont des acquis nationaux à même de consolider l'unité nationale et de sauvegarder les composantes de l'identité nationale*", a soutenu M. Dahkel.

Pour sa part, le sociologue, Mohamed Taïbi, de l'université d'Oran, a relevé que "*la société civile dans le monde musulman est une importante composante qui constitue un facteur de stabilité pour la nation*".

L'imam Benabdallah Bensalem a, de son côté, mis l'accent sur la nécessité d'"*écarter tous les facteurs et causes de la fitna (discorde) et d'opter pour la voie du dialogue et de la persuasion*".

Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, le wali d'Adrar, Hamou Bekkouche, a indiqué que "*la société est en quête de pareilles rencontres constructives à même d'éveiller la conscience sur la protection de l'unité nationale et les composantes de l'identité nationale*".

La rencontre revêt une importante symbolique, car coïncidant avec la célébration du Nouvel an amazigh Yennayer, a-t-il ajouté, appelant à mettre en valeur ces acquis à la faveur de pareilles initiatives associatives.

Initié en coordination avec l'Observatoire national du service public (ONSP), ce forum, abrité par la maison de la culture d'Adrar, a également donné lieu à l'animation d'activités artistiques, la mise sur pied d'ateliers de dessins avec la participation des clubs de la maison de la culture, l'exposition d'une nouvelle invention sur la prévention des dangers du mauvais usage d'internet. Conçu par des ingénieurs en technologies d'information et de communication (TIC), ce procédé électronique permettra également d'apprendre la langue amazighe, dans un délai très court, selon les concepteurs.

APS

CONSTANTINE

Bilan de l'Ansej de l'année 2017

Au total, 253 projets ont été financés en 2017 dans le cadre des dispositifs gérés par l'antenne locale de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de la wilaya de Constantine, a indiqué la responsable de l'information et de la communication de cet organisme. A ce propos, Nour Fisli a précisé que le secteur des services occupe la première place avec le financement de 94 projets, suivi de ceux de l'industrie et de l'agriculture qui ont enregistré une nette amélioration avec la réalisation, respectivement, de 76 et 43 projets.

Le secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) a connu, de son côté, le financement de 26 opérations, dix pour les métiers libres et quatre projets relevant du secteur de l'artisanat et des métiers, ajoute la même responsable.

La même responsable a rappelé la politique suivie par cette antenne visant l'investissement dans les capacités de jeunes universitaires et ceux diplômés des centres de formation professionnelle, en les soutenant et en les accompagnants dans la création de micro-entreprises. Les micro-entreprises réalisées durant cette période ont permis de générer pas moins de 547 postes de travail, a-t-elle indiqué, précisant que *"la part du lion"* a été enregistrée par le secteur des services qui a permis la création de 211 emplois tandis que 167 ont été enregistrés par celui de l'industrie.

Les efforts se poursuivront durant l'année 2018 à travers l'organisation de manifestations d'information et de sensibilisation et des actions de proximité visant à attirer le plus grand nombre de jeunes porteurs de projets créateurs d'emploi, dans le cadre de la concrétisation d'un développement durable et la relance aussi bien de l'économie nationale que locale, a-t-elle ajouté.

EL-TARF

Eau potable pour Dréan

La population du chef-lieu de la daïra de Dréan a été desservie, depuis jeudi dernier, en eau potable à partir du barrage de Mexa, a indiqué le wali d'El-Tarf, Mohamed Belkateb.

S'exprimant lors d'une session extraordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée à l'installation des commissions et des sous commissions ainsi qu'à l'approbation du règlement intérieur de cette nouvelle assemblée élue, ce même responsable a souligné que l'alimentation en eau potable de Dréan met ainsi fin aux souffrances de la population.

La cérémonie de desserte de Dréan en eau potable a coïncidé avec les festivités marquant la célébration de Yennayer, décrétée fête nationale par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ajouté la même source, se réjouissant de *"la fin du calvaire enduré par la population"*. Selon le chef de l'exécutif local, une délégation ministérielle composée de cadres du ministère des Ressources en eau a séjourné dans la wilaya d'El-Tarf, la semaine dernière, dans le but de s'enquérir de la situation prévalant dans le secteur et de recenser les *''points noirs"* en vue de trouver des solutions adéquates au manque d'eau, malgré l'existence de trois barrages (Mexa 1 et Mexa 2, à Bougous, et Bounamoussa à Cheffia, d'une capacité globale de 225 millions de m3.

APS

MAROC

Grèves cycliques, marches... Rabat face à un marasme social

Des revendications qui ne datent pas d'aujourd'hui, puisque déjà en 2012, le roi Mohammed VI avait lancé une série de projets structurants destinés, entre autres, à améliorer les conditions de vie des citoyens.

La situation socio-économique au Maroc se complique davantage avec l'entame d'une série d'actions de protestation quotidiennes ponctuées par des débrayages généraux notamment dans la région de Jerada (Nord), à l'heure où des mesures économiques controversées entrent en vigueur, ce qui n'est pas sans conséquences sur le pouvoir d'achat des populations.

Enclenché il y a environ quatre semaines suite à la mort dramatique de deux frères ouvriers dans une mine de charbon, le "Hirak de Jerada" ne faiblit pas. Lundi, une marche y a été observée, et à l'issue de laquelle les organisateurs, selon des médias marocains, ont tracé un programme d'actions de protestation quotidiennes. Celles-ci se déclinent sous diverses formes, marche silencieuse prévue mardi, une autre en direction de la cité Hassi Belal pour mercredi, grève générale dans la ville le vendredi et une marche dans l'ensemble de la région de Jerada samedi prochain.

Le jeudi ce seront les quartiers qui prennent le relais, où sont prévus des débats. Les habitants sont désormais déterminés à continuer leur mobilisation. Leurs attentes : trouver une alternative économique à l'exploitation des puits d'extraction de charbon dans la ville de Jerrada, dont la population est estimée à 43.000 habitants souffrant du chômage à hauteur de 39%.

Des revendications qui ne datent pas d'aujourd'hui, puisque déjà en 2012, le roi Mohammed VI avait lancé une série de projets structurants destinés, entre autres, à améliorer les conditions de vie des citoyens. Il est principalement question de la zone d'activités économiques qui devait créer près de 540 postes d'emploi direct. Mais selon les acteurs associatifs locaux, ce quartier industriel n'a pas eu d'impact permettant de créer une véritable dynamique économique.

Dans le même sens, lors d'une récente visite à Jerada de Aziz Rabbah, ministre des Energies et des Mines, un ancien médecin avait poussé un véritable cri de colère quant à l'évolution du projet qui n'a pas atteint les objectifs escomptés. Ce sont-là autant d'attentes qui datent de plusieurs décennies, depuis la fermeture de la mine de la ville en 1998.

"Libéralisation du dirham", mises en garde contre un éventuel impact sur les populations

Le président du Conseil de la région Tanger-Tétouan, Elyas Elamari, qui a mis en garde contre les conséquences de la "libéralisation du dirham" (monnaie marocaine) sur le pourvoir d'achat des populations, a tenté de faire le parallèle entre l'impact de cette mesure économique contestée et les causes des "*émeutes du pain*" d'il y a près de 37 ans.

Le 20 juin 1981, la Confédération démocratique du travail marocaine (CDT) et des partis d'opposition, avaient appelé à une grève générale qui dégénère en émeutes à Oujda, Berkane et Nador mais, surtout à Casablanca. Des centaines de jeunes perdent la vie suite à une répression des forces de l'ordre.

Les marches de protestation avaient pour but la dénonciation des réductions des subventions et l'augmentation brutale des prix des denrées alimentaires de première nécessité.

M. Elamari, a ajouté, à ce titre, que les mouvements de protestation que connaissent actuellement de nombreuses régions du Maroc, requièrent des mesures nécessaires à même de prévenir une "*escalade sociale*", appelant à faire en sorte de "*prémunir*" le pouvoir d'achat des citoyens notamment les franges défavorisées et surtout "*d'expliquer et vulgariser*" ce que cette mesure, - "*système de flexibilisation du dirham*", implique comme impact direct sur le citoyen marocain.

Le Maroc qui est fortement "*dépendant des importations de carburant, de produits alimentaires, de biens et d'équipement*", sera contraint d'achèter plus cher en cas de dévaluation, d'après certains analystes.

S'agissant des conséquences sur le pouvoir d'achat des Marocains, la chute de la valeur du dirham devrait entraîner "*une perte variable du pouvoir d'achat*".

"*La majeure partie de la population a de petits salaires, des petites retraites ou est au chômage. Et comme ces gens ne peuvent pas augmenter leurs revenus, pire, leurs revenus baissent, ils font l'impasse sur plusieurs services pourtant né*cessaires: ils vont moins chez le médecin et se soignent moins bien. Cela a, donc, *des répercussions sur leur santé*", explique-t-on.

Travail de forçat des "femmes mulets", un signal fort du marasme social

Au premier jour de la "*libéralisation*" du dirham, le travail de forçat des femmes porteuses, appelées péjorativement "*femmes mulets*" au Maroc a fait deux nouvelles victimes. Deux cas de décès suite à une bousculade au passage de Tarajal à Sebta.

Hormis les communiqués des autorités de part et d'autre, aucune réaction ni mesure préventive. Depuis 2009, l'on se contente, selon des médias locaux, de faire le décompte des femmes mortes. Cette fois-ci encore, une enquête a été ouverte par les autorités compétentes sous la supervision du parquet pour connaître les causes de cet incident mortel, comme le souligne un communiqué des autorités de Mdiq-Fnidaq. En effet, des dizaines de milliers de personnes, généralement des femmes traversent quotidiennement le poste frontalier de Sebta, dans des conditions assez dangereuses, pour. En plus de lourdes quantités de marchandises transportées, les itinéraires empruntés sont très difficiles.

Les marchandises sont destinées à faire fonctionner un commerce frontalier "juteux" dont les bénéfices reviennent à des contrebandiers locaux, selon les médias marocains.

L'année dernière, cinq femmes ont trouvé la mort dans des conditions similaires. Les autorités marocaines avaient promis d'ouvrir une enquête à ce sujet, mais sans suite jusqu'à présent.

R. I. / Agences

SUR "L'INGÉRENCE RUSSE"

Moscou explique pourquoi les USA usent de la rhétorique

Les allégations du Département de la sécurité intérieure des États-Unis selon lesquelles la Russie envisage de s'ingérer dans les élections parlementaires de 2018 sont conçues pour *« l'utilisateur intérieur »*, estime le premier directeur adjoint du Comité international du Conseil de la Fédération de Russie. Le sénateur russe Vladimir Jabbarov s'est prononcé sur les spéculations de l'administration américaine sur la soi-disant *« ingérence russe »* dans les élections parlementaires à venir.

« Évidemment, c'est du n'importe quoi. Maintenant, nous nous penchons sur notre propre élection qui aura lieu en mars prochain », a affirmé à *Sputnik* M. Jabbarov.

« Mais qui a vraiment besoin de leurs élections ? Peu importe si le sénateur X ou le sénateur Y est élu au Congrès, cela ne changera rien », a-t-il indiqué.

À l'en croire, les hommes politiques américains chercherait ainsi à *« gagner des points supplémentaires et à élever la barre des tensions de la campagne électorale »*. La Russie a rejeté à plusieurs reprises les allégations selon lesquelles elle avait cherché à influencer les élections dans différents pays. Le porte-parole de la Présidence russe, Dmitri Peskov, a qualifié ces accusations de dénuées de tout fondement.

En s'exprimant sur l'ingérence présumée de Moscou dans les élections aux États-Unis, en France et en Allemagne, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a, à son tour, indiqué qu'aucun fait ne le prouvait.

R. I. / Agences

YÉMEN

5.000 enfants tués ou blessés depuis le début du conflit

Plus de 5.000 enfants ont été tués ou blessés dans les violences au Yémen, selon des chiffres édifiants sur les conséquences du conflit publiés mardi par l'Unicef, affirmant que 1,8 million souffrent de malnutrition aiguë. Dans un rapport présenté à la presse à Sanaa, le Fonds des Nations unies pour l'enfance a ajouté que près de deux millions d'enfants ne vont plus à l'école, dont un demi-million depuis l'escalade du conflit en mars 2015 . Plus de trois millions d'enfants sont nés depuis cette date et "*une génération entière*" sera marquée par la violence, les déplacements, la maladie, la pauvreté et la malnutrition, note le rapport.

Plus de la moitié des jeunes Yéménites n'ont pas accès à l'eau potable ou à un système d'assainissement adéquat, a encore déploré l'Unicef, soulignant que 1,8 million d'enfants souffrent de malnutrition aiguë, dont près de 400.000 ont besoin d'un traitement urgent pour survivre.

Le choléra et des cas de diarrhée aiguë ont affecté plus d'un million de personnes, les enfants de moins de cinq ans représentant un quart de tous ces cas, indique encore le rapport.

Plus de 5.000 enfants ont été tués ou blessés dans les violences depuis mars 2015, soit 1.000 de plus qu'en mars 2017, selon les chiffres de cette agence de l'Onu.

A fin septembre 2017, 256 écoles étaient totalement détruites, 150 occupées par des personnes déplacées du fait de la guerre et 23 par des groupes armés, précise le document.

R. I./ Agences

MIDI
CULTURE

Exposition du photographe de Andres Aléjos à Oran, similitudes entre l'Algérie et le Mexique

Pages 12-13 et 14

Pasolini et la disparition des lucioles

"Au début des années 60, à cause de la pollution atmosphérique et surtout, à la campagne, à cause de la pollution de l'eau (fleuves d'azur et canaux limpides), les lucioles ont commencé à disparaître. Cela a été un phénomène foudroyant et fulgurant. Après quelques années, il n'y avait plus de lucioles."

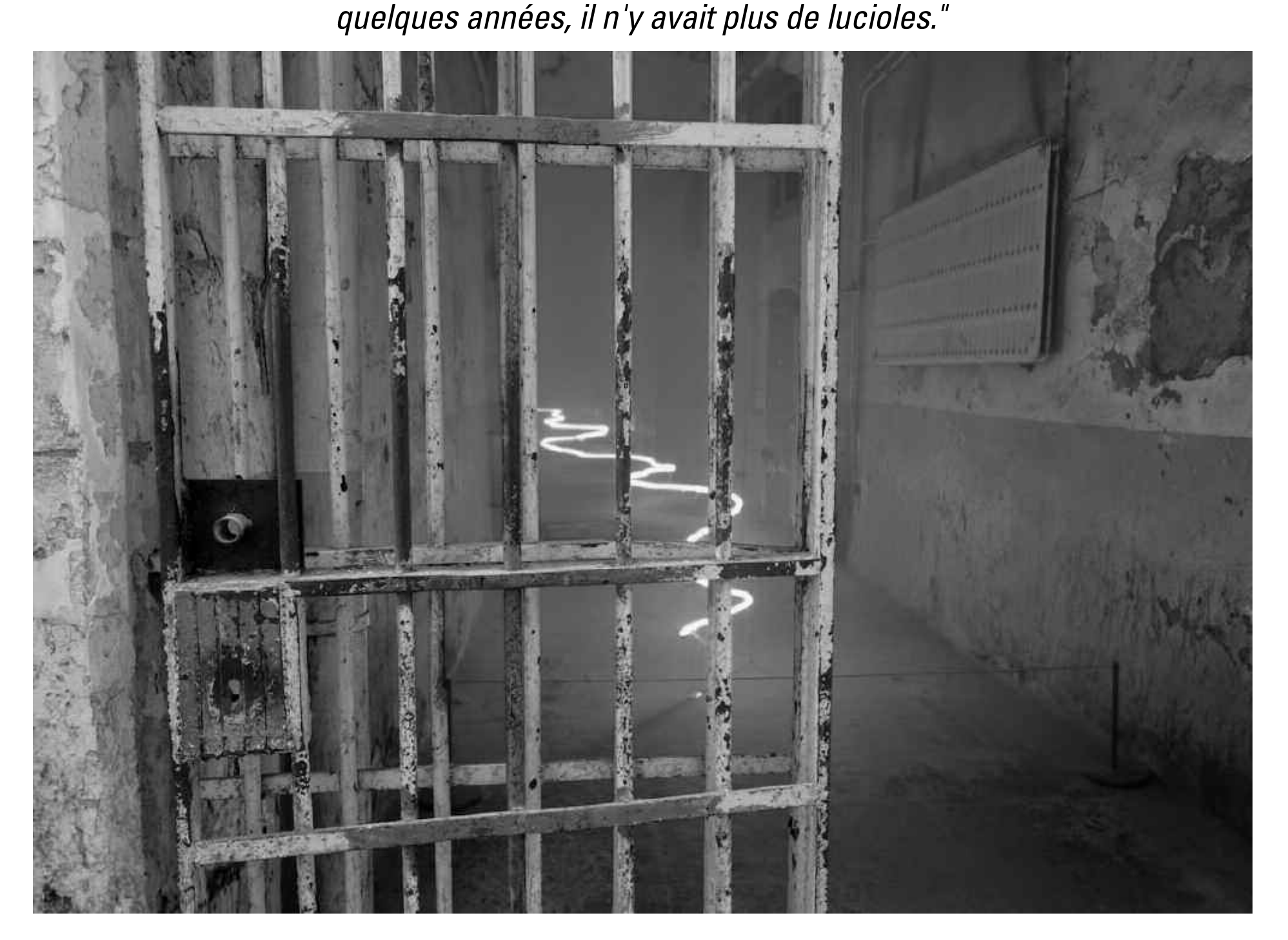

Le Liban interdit deux films, dont le dernier de Spielberg

CULTURE

Pasolini et la disparition des lucioles

"Au début des années 60, à cause de la pollution atmosphérique et surtout, à la campagne, à cause de la pollution de l'eau (fleuves d'azur et canaux limpides), les lucioles ont commencé à disparaître. Cela a été un phénomène foudroyant et fulgurant. Après quelques années, il n'y avait plus de lucioles."

PAR DENISE BRAHIMI*

Tel est le constat que fait le penseur politique et néanmoins poète italien Pasolini dans ses *Ecrits corsaires* (1975).
Les lucioles sont des insectes de la famille des coléoptères, qui produisent une lumière verdâtre. Leurs larves sont appelées vers luisants. On constate en effet que, comme le dit Pasolini, cette espèce est en grande régression.
La métaphore pasolinienne des lucioles est citée par un professeur de psychopathologie et psychanalyste, Roland Gori, dans un livre de 2017, *Un monde sans esprit*. Sous ce titre il essaie d'expliquer, entre autres, cette apparente énigme sur laquelle on se penche beaucoup en Occident, à savoir ce qui pourrait bien être l'origine ou la cause du terrorisme. Mais contrairement à une simplification très répandue, il n'en a pas une vision unilinéaire qui consisterait à dire que c'est une force du mal contre laquelle devraient se liguer pour l'abattre les forces du bien. Face à ce phénomène redoutable et angoissant, il se livre à une analyse de l'absence d'esprit ou de spiritualité qui est selon lui la caractéristique des sociétés néolibérales, genre dominant dans le monde politique d'aujourd'hui.
Puisque nous avons commencé par la disparition des lucioles, nous pouvons tenter d'expliquer ce qui est à la fois une métaphore et un fait bien réel. Toute lumière qui disparaît est une perte attristante, tout appauvrissement du monde naturel est le signe qu'il est menacé parce que nous lui faisons subir des traitements mortifères (il s'agit ici de pollutions en tout genre, dont fait partie l'excès de lumière, néfaste pour les lucioles).
Cependant, Pasolini nous conduit forcément à une pensée politique qui va au-delà des mises en garde formulées par l'écologie. Et tout le livre de Roland Gori explore les liens entre un monde sans esprit, c'est-à-dire un monde purement technicien, et l'apparition de "monstres" mot à prendre à son sens premier, désignant une anomalie (comme le terrorisme) qui en théorie ne devrait pas exister. Et si pourtant elle existe, nous devons avant toute chose nous demander pourquoi.
La pensée de Pasolini est une dénonciation aussi violente que consternée d'une certaine modernité. Pour parler du monde ancien, que nous pourrions appeler comme lui le temps des lucioles, il évoque les valeurs traditionnelles du vieil univers paysan et "*paléo-capitaliste*", celui qu'il a connu dans son cher Frioul — il s'agit d'une région proche de la Vénétie qui a été celtique avant d'être romaine et possédait encore son propre idiome au moment où Pasolini naquit à Bologne en 1922.
Cette vieille terre paysanne qui était le pays de sa mère est toujours restée pour lui l'image de ce que l'Italie était avant, un avant évidemment évoqué avec nostalgie, alors même que Pasolini était à tous égards à l'opposé d'un esprit réactionnaire mais au contraire d'extrême gauche et dans un rapport de grande proximité avec le parti communiste (auquel il avait adhéré en 1947).
Pour Pasolini ce monde ancien était ce qu'il appelle un "*clérico-fascisme*", car l'église catholique y jouait un grand rôle, mais nous avons désormais affaire à un autre fascisme, qu'il appelle "*le fascisme de consommation*". Et dans ce même esprit, qui consiste à dénoncer un nouveau pouvoir encore pire que l'ancien, il le définit comme un techno-fascisme, voulant dire par là que la technique et l'économie prétendent y assurer à elles seules le progrès de l'humanité —sans le moindre souci d'assurer aux hommes autre chose que la satisfaction de leurs besoins matériels ; et sans leur proposer ni leur donner une chance de trouver ou de conserver cette autre chose qu'ils avaient connue avant que le néolibéralisme n'impose ses normes de vie.
Cette imposition proclamée démocratique ne laisse d'autre issue que le conformisme ou bien alors la forme de révolte particulièrement monstrueuse qu'est le terrorisme.
Le conformisme néolibéral est insidieux parce qu'il est très difficile de s'opposer à lui sans avoir l'air d'un laudateur plus ou moins sénile du "*bon vieux temps*". Ce discours est sans intérêt en ce sens qu'il est de toutes les époques, puisqu'il y a toujours eu quand on avance en âge le regret du temps où l'on était jeune, beau et séduisant !
A la fin de l'année 2017, un film du réalisateur marseillais Guédiguian, *La Villa*, nous a plongés dans ce mélange du meilleur et du pire qui compose le regret ordinaire du bon vieux temps. Ses trois personnages principaux, qui ont tous cessé d'être jeunes depuis déjà quelque temps, sont réunis dans la maison où leur vieux père, désormais très diminué, n'a plus qu'à attendre la fin de sa vie. Un seul des fils vit encore à demeure dans cet endroit, l'autre fils et la fille sont partis au loin depuis longtemps et devenus des citadins.
L'ambiance générale est plutôt déprimante, le lieu où le père avait construit sa "*villa*" dans une calanque proche de Marseille est toujours aussi admirablement beau mais il semble avoir perdu son âme, désormais abandonné par presque tous ses anciens habitants. Les calanques sont devenues le domaine des touristes, qui y apportent des sommes d'argent sans commune mesure avec le très mince profit dont se contentaient traditionnellement les pêcheurs locaux.
De ceux-ci ne restent plus guère de traces que leurs anciennes barques, plus ou moins délabrées.
A l'exception d'un jeune garçon qui continue le métier à la manière ancienne. Le film de Guédiguian est d'une intéressante ambiguïté car il montre avec beaucoup de mélancolie la fin d'un mode de vie aussi simple qu'harmonieux, mais il rejette sans ambages tout discours réactionnaire et raciste pour commenter cette évolution. Cela pourrait bien être le grand problème de notre temps que de définir une forme moderne et progressiste d'attachement au passé !

D. B.

**Essayiste, critique littéraire, professeur de littérature comparée*

La mort, avant et après

Il y a déjà plus d'un an, le 30 août 2016, que mourrait l'écrivain et psychanalyste d'origine algérienne, Nabile Farès. Grâce aux éditions Barzakh qui l'ont publié à titre posthume, on peut lire son dernier roman L'étrave ou Voyages à travers l'islam, mélange de récit et de réflexions qui semblent remonter principalement à l'année 2012, à un moment où se sont déjà manifestés les problèmes cardiaques qui seront finalement cause de sa mort.

Si l'on osait parler comme le psychanalyste qu'il était, on se demanderait sans doute quelle a été la cause de cette cause, et d'ailleurs dans ce livre même Nabile Farès s'interroge beaucoup sur l'origine, le commencement — parmi bien d'autres interrogations entre lesquelles ses lecteurs choisiront celles qui les concernent particulièrement. On remarque en tout cas une très grande pudeur chez cet écrivain dont les livres les plus connus, ceux qui remontent au début des années 70, se signalaient pourtant par un style péremptoire, lyrique et flamboyant.
Nabile Farès est très discret sur cette mort qui le frôle déjà de si près et parle bien davantage d'autres morts dont la pensée le hante, milliers de morts anonymes dans les génocides ou mort du fils adoptif de l'amie qui l'accompagne dans ces années-là. On dira que de toute façon, nul ne peut parler de sa propre mort, mais seulement de son approche et de la façon dont il s'y prépare ou ne s'y prépare pas. Que l'on relise les *Essais de Montaigne* et l'on comprendra ce que ces mots veulent dire.
C'est un fait : nul ne peut se situer au-delà de sa propre mort comme il le faudrait pour en parler. Cependant, certains écrivains s'en sont approchés davantage, ont parlé davantage de cette approche. On pense au poète d'origine algérienne lui aussi, Malek Alloula, mort à Berlin le 17 février 2015, et qui a écrit jusqu'à ses tout derniers moments, comme on peut le voir dans un recueil publié lui aussi à titre posthume, *Dans tout ce blanc*. Malek Alloula a trouvé ses derniers mots au plus intime de lui-même et jusqu'au moment où la mort a été pour ainsi dire physiquement présente en lui ou en face de lui.
A propos de *Dans tout ce blanc*, on ne peut que penser à un autre livre, dans lequel le blanc désigne aussi la mort, et c'est évidemment *Le blanc de l'Algérie* d'Assia Djebar, un livre paru en 1995, c'est-à-dire avant la fin de la sinistre décennie à laquelle il est assez largement consacré. Assia Djebar l'a écrit dans l'émotion de ce qu'elle apprenait jour après jour dans ces années-là, où nombre de ses amis ont été victimes du terrorisme ; cependant la liste qu'elle dresse et les morts qu'elle recense commencent bien avant dans le temps, puisque si on les remet dans l'ordre chronologique, le premier serait Camus, mort le 4 janvier 1960. Et les deux derniers en suivant ce même ordre, un journaliste et une directrice de collège, ont été assassinés à la fin de l'année 1994.
Au total, elle nous parle de dix-neuf personnes dont elle a parfois été très proche et qu'elle a toutes connues, en sorte que malgré la diversité de ses formes de narration , le livre constitue une sorte d'élégie marquée par la souffrance et la perte. "*Que sont mes amis devenus/ que j'avais de si près tenus*", comme le disait déjà le poète Rutebeuf chanté par Léo Ferré.
Vingt ans après la parution de ce livre, Assia Djebar à son tour disparaît, le 6 février 2015, précédant d'une dizaine de jours celui qui fut un temps son compagnon Malek Alloula. Si l'on ne regarde que les écrivains francophones, on a parfois l'impression que leur disparition se regroupe en certaines années particulièrement funestes, comme l'avait été par exemple l'année 1989, qui a vu disparaître Mouloud Mammeri (26 février) et Kateb Yacine (28 octobre) .
Cependant, *Le blanc de l'Algérie* d'Assia Djebar ne s'appuie pas que sur ces coïncidences tragiques, si impressionnantes qu'elle soient. L'Algérie qu'elle a connue en tant qu'adulte est un pays qui en l'espace d'une cinquantaine d'années (1955-1995) a vu les siens massacrés par dizaines de mille, et quand on dit qu'elle "*a vu*", il faut comprendre ce mot le plus souvent au sens littéral : vu de ses yeux vu comme on dit en français pour insister sur le caractère concret, inoubliable et irréfutable de la réalité. Assia Djebar a elle-même frôlé la mort de très près à la suite d'un acte suicidaire commis quand elle n'avait pas encore une vingtaine d'années (1953) et qui continue à la hanter jusqu'à la fin de sa vie puisqu'elle en parle encore assez longuement dans son dernier roman, *Nulle part dans la maison de mon père* (2010).
Revenant sur l'exemple de Nabile Farès, dont *L'étrave* révèle une sensibilité accrue aux génocides par la menace mortelle qui pèse sur lui, on est amené à se dire que les Algériens sont forcément marqués par les massacres intensifs que leur pays a subis pendant des décennies. Marqués comment ? Il n'y a certainement pas de réponse précise et définitive à cette question, mais elle aide à comprendre la réaction de certains contemporains que ce terrible héritage révolte et qui refusent l'enfermement dans d'effroyables souvenirs.
On ne peut que leur donner raison, ô combien, en ce sens que vivre et apprendre à vivre est une tâche urgente pour les rescapés des plus sombres tragédies. Il leur faut trouver une forme d'acceptation et d'ouverture de soi dont on peut dire au moins qu'elles sont le contraire de l'enfermement.
Cependant, celui-ci est parfois inévitable car il fait partie des mécanismes de défense auxquels on a recours quand on n'arrive pas à combattre une réalité trop obsédante. En Algérie, même les jeunes générations sont immergées pour des raisons familiales dans le passé encore récent, dont leurs parents ont souffert cruellement. Pour eux, la voie est étroite entre le ressassement mortifère qui empêche de vivre et l'oubli, inacceptable car ce serait une sorte de négation de ce qui s'est passé.
Dans ces conditions, apprendre à vivre, selon la belle formule du poète Aragon, est un exercice de la plus grande difficulté.

Le Liban interdit deux films, dont le dernier de Spielberg

Les autorités libanaises ont interdit la diffusion de deux films, dont *The Post* du réalisateur Steven Spielberg, en accord avec le boycott par Beyrouth de tout produit en lien avec Israël, a indiqué lundi un responsable.
M. Spielberg figure sur la liste noire du Bureau central de boycottage de la Ligue arabe, pour avoir donné un million de dollars à Israël pendant la guerre de 2006 entre l'Etat hébreu et le Hezbollah au Liban, a expliqué ce responsable de la Sûreté générale libanaise.
The Post a été interdit en raison de cette liste "*respectée par le Liban*", qui est techniquement en guerre avec Israël, a-t-il précisé à l'AFP sous le couvert de l'anonymat.
La Sûreté générale est chargée de gérer la censure des films, des livres et des pièces de théâtre, notamment sur la base du respect des moeurs, ou la délicate question des liens d'une oeuvre artistique avec Israël.
The Post réunit à l'affiche Meryl Streep et Tom Hanks. Il revient sur la publication inédite en 1971 par le *Washington Post* de documents du Pentagone, exposant les mensonges des Etats-Unis en lien avec la guerre du Vietnam.
Un autre film, la production australienne *Jungle*, a vu, en outre, sa licence retirée après deux semaines de diffusion dans les salles au Liban, a précisé le responsable. L'œuvre raconte le périple tragique de l'aventurier Yossi Ghinsberg, égaré dans la forêt amazonienne en Bolivie en 1981 et incarné à l'écran par Daniel Radcliffe. "*Il y a eu des protestations qui nous ont poussés à le retirer des salles pour éviter tout problème*", a précisé le responsable.
Le film a été critiqué par la "*Campagne pour le boycott des soutiens d'Israël au Liban*", un groupe hostile à la diffusion du film car il est adapté d'un roman israélien qui raconte l'histoire vraie d'un baroudeur de la marine israélienne. Les produits israéliens sont interdits au Liban, les ressortissants libanais n'ont pas le droit de se rendre en Israël et les productions artistiques perçues comme donnant une image positive de l'Etat Hébreu provoquent toujours des débats houleux. En juin 2017, Beyrouth avait interdit la diffusion du film américain Wonder Woman, incarné par l'actrice israélienne Gal Gadot. Plus récemment en septembre, le réalisateur franco-libanais Ziad Doueiri avait eu des démêlés avec la justice pour des scènes de son film L'Attentat tournées en Israël avec des acteurs israéliens.
Et avant même sa sortie, un nouveau film américain provoque la colère des Libanais. "*Beirut*" raconte l'histoire d'un diplomate américain, appelé en 1982 par la CIA à se rendre dans la capitale libanaise en pleine guerre civile, pour jouer les négociateurs avec un groupe armé.
Sur les réseaux sociaux, de nombreux utilisateurs se sont indignés après avoir vu la bande annonce, critiquant le manque d'authenticité d'un film qui n'a pas été tourné au Liban, avec des acteurs qui n'ont apparemment pas d'accent libanais, et une ville qui ne ressemble en rien à Beyrouth.
Des accusations reprises par le ministre de la Culture Ghattas Khoury, pour qui "*il est clair que l'intention de l'œuvre est de nuire à Beyrouth et à ses habitants*".
Le film doit sortir aux Etats-Unis le 13 avril, date d'anniversaire du début de la guerre civile libanaise qui a pris fin en 1990.

Exposition du photographe de Andres Aléjos à Oran, similitudes entre l'Algérie et le Mexique

Le Musée public national Ahmed-Zabana d'Oran abrite, depuis lundi, une exposition de photos du Mexicain Andres Alejos mettant en exergue des similitudes de sites historiques et naturels entre l'Algérie et le Mexique.

L'exposition, qui se poursuivra jusqu'à vendredi prochain, comprend une vingtaine de photographies en noir et blanc prises par l'artiste lors de sa visite à Oran et sa tournée à Tlemcen, Ghardaia et Constantine.

Le photographe Andres Alejos a axé ses photos sur les similitudes entre les deux pays pour ce qui est des sites dans certaines régions de l'Algérie le long de la côte Kristel (Oran) et leurs semblables au Mexique, notamment à Guadalajara, a-t-il fait observer.

Ces œuvres artistiques présentent des points similaires entre les deux pays qui apparaissent clairement dans les monuments historiques et naturels, même dans la sculpture utilisée en artisanat et en architecture en dépit de la distance et les différences de culture, des coutumes et traditions, selon M. Alejos.

Ces similitudes remontent aux époques d'occupation espagnole et française en Algérie et au Mexique, a expliqué l'artiste qui est aussi architecte.

Andrés Alejos exposera au Mexique les photos prises dans des sites archéologiques à Oran, qu'il compte publier dans un ouvrage. L'artiste a exposé dans plusieurs pays, dont les Etats-Unis d'Amérique.

Mostaganem, capitale du théâtre : lancement de la semaine théâtrale d'El Tarf

La semaine culturelle théâtrale de la wilaya d'El Tarf a été lancée dimanche soir au théâtre régional Djillali-Benabdelhalim dans le cadre de la manifestation "*Mostaganem, capitale du théâtre*".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, devant se poursuivre jusqu'au 18 janvier en cours, a été marquée par la présentation d'un monologue intitulé "*Cocktail*" du comédien Réda Daoudi, dont la prestation a été longuement ovationnée par le public.

Plusieurs représentations sont prévues durant cette manifestation au grand plaisir du public. L'association El-Manara d'art théâtral pour enfants proposera mardi un spectacle intitulé : "*El-faracha el-maghroura*" (le papillon orgueilleux). Le même jour, le dramaturge Amar Slimi présentera un monologue "*Kalam fi Kouffa*".

La troisième journée verra la présentation d'une deuxième pièce pour enfants par l'association El Manara, intitulée "*Zaraâ El Mahaba oua Taaoune*" à la maison de jeunes de la commune de Kheïredine alors que le public du théâtre Djillali-Benabdelhalim suivra un spectacle "*Rahaya*" de Réda Daoudi.

Cette semaine culturelle sera clôturée mercredi par un monologue du comédien Amar Slimi intitulé "*Li Khtaf* " à la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki.

Pour rappel, la manifestation "*Mostaganem, capitale du théâtre*", lancée en mars 2017, devra se poursuivre durant une année entière sous le slogan : "*Célébrons la ville, célébrons le théâtre*".

Des semaines culturelles théâtrales de Constantine, Annaba, Batna, Tissemsilt, Mascara, Aïn Defla, Souk-Ahras, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Chlef et Boumerdès ont été déjà organisées, rappelle-t-on.

Le cholestérol en 10 questions

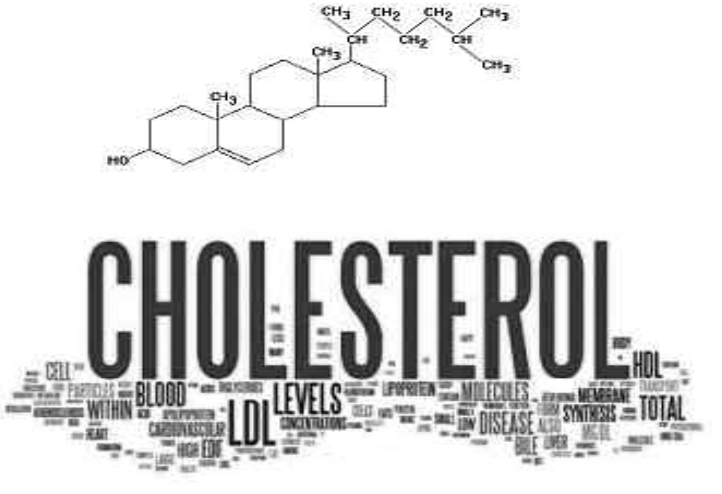

Principale cause de mortalité dans les sociétés occidentales, les maladies cardiovasculaires constituent le problème de santé publique numéro 1.

Parmi les coupables, on a suspecté très tôt les graisses alimentaires et plus particulièrement le cholestérol. Mais d'où vient-il ? Pourquoi parle-t-on de bon et de mauvais cholestérol ? Quels sont les risques ?... Dix questions-réponses pour vous éclairer.

1- Qu'est-ce que le cholestérol et à quoi sert-il ?

Le cholestérol est une graisse naturelle indispensable à l'organisme. Il permet entre autres la synthèse de la vitamine D ou de la bile. C'est un constituant de la paroi de nos cellules. Enfin, il entre dans la composition de nombreuses hormones, comme les hormones sexuelles.

2- D'où vient le cholestérol ?

Il est pour l'essentiel produit par le foie (3/4) et le reste provient de l'alimentation. On le trouve dans les produits d'origine animale à des taux très variables : viandes, abats, produits laitiers, crustacés, coquillages, poissons, œufs...

3- Pourquoi parle-t-on de bon et de mauvais cholestérol ?

Le cholestérol n'est pas soluble dans le sang, il fait donc appel à des transporteurs spécifiques : les lipoprotéines. Mais ces particules sont de deux types :

• Les lipoprotéines à haute densité ou HDL : Il s'agit d'une lipoprotéine de haute densité (HDL ou "high density protein"). Cette variable représente le "bon" cholestérol, celui pour lequel il est préférable d'obtenir des valeurs fortes. Plus le taux sanguin de HDL-cholestérol est élevé, plus le risque d'athérosclérose est faible ;

• Les lipoprotéines à basse densité ou LDL : Il s'agit d'une lipoprotéine de basse densité (LDL ou "low density protein"). Il représente le "mauvais" cholestérol et il est bon d'avoir de faibles taux de LDL-cholestérol. La probabilité d'athérosclérose est, en effet, d'autant plus forte que la valeur du LDL-cholestérol est élevée.

Pour résumer, le cholestérol des LDL est le "mauvais cholestérol" et le cholestérol des HDL est le "bon cholestérol".

4- Comment s'équilibre le taux de cholestérol ?

Le LDL cholestérol transporte le cholestérol provenant des aliments vers les tissus. Les HDL Cholestérol a pour fonction de transporter l'excédent de cholestérol dans le sang vers le foie et participe ainsi à l'élimination de cette graisse par l'organisme. Mais un dessin vaut mieux qu'un long discours.

5- Comment savoir si on a trop de cholestérol ?

Le cholestérol circule librement dans le sang, ainsi il peut être aisément dosé grâce à une simple prise de sang. On pourra doser dans un premier temps le dosage du cholestérol total (bon cholestérol + mauvais cholestérol). Si ce bilan se révèle perturbé (supérieur à 2g/l et triglycérides supérieur à 2 g/l), le médecin demandera un bilan plus approfondi avec dosage du mauvais cholestérol et du bon cholestérol.

En cas de risque cardiovasculaires associés, le médecin pourra procéder d'emblée à un dosage approfondi. Depuis peu, le dosage du cholestérol total peut se faire à domicile grâce à un test individuel vendu en pharmacie.

6- Quelles sont les valeurs des taux de cholestérol normales chez l'adulte ?

Les valeurs normales du taux de cholestérol chez l'adulte sont :

Taux de cholestérol	*Valeur normales*
Cholestérol total	*< 2g/l*
LDL - Cholestérol (mauvais cholestérol)	*< 1,6 g/l*
HDL-Cholestérol (bon cholestérol)	*> 0,35 g/l*

Attention, si le patient combine d'autres facteurs de risque, le traitement pourra débuter pour des valeurs moindres.

7- Qu'est-ce qu'une hypercholestérolémie ?

Le taux de cholestérol total doit être inférieur à 2g/l. Au-dessus de ce seuil, on parle d'hypercholestérolémie. Néanmoins, on distingue trois types d'hypercholestérolémie, selon que l'excès est limité au cholestérol ou associé aux triglycérides (autre catégorie de lipides, qui est associée au risque cardiovasculaire, mais de façon moins nette que le cholestérol).

8- Quelles sont les complications possibles ?

Le cholestérol en excès se dépose sur les parois des artères, notamment celles du cœur (artères coronaires), formant des plaques graisseuses qui s'épaississent au fil des ans (athérosclérose).

Les artères du cœur sont particulièrement touchées. Les plaques réduisent leur calibre, rendent le passage du sang de plus en plus difficile et peuvent favoriser la formation de caillot (thrombose). Quand le sang ne passe plus, les cellules, privées d'oxygène, meurent. C'est l'accident ischémique qui, selon l'artère obstruée, entraîne l'infarctus du myocarde, l'accident vasculaire cérébral ou l'artérite des membres inférieurs.

9- Quelles sont les causes de cet excès de cholestérol ?

Les causes peuvent être de quatre ordres :

• Les facteurs génétiques et héréditaires : Bien que l'hypercholestérolémie ne se transmette pas systématiquement de père en fils (sauf certaines formes familiales assez rares), on retrouve fréquemment plusieurs cas au sein d'une même famille ;

• Les facteurs alimentaires : Une alimentation trop riche en cholestérol et en graisses dites saturées provenant des graisses animales, de certaines viandes et des dérivés gras du lait a une influence directe sur le taux de cholestérol. Un excès d'alcool aurait également un effet néfaste ;

• Des maladies rénales, thyroïdiennes ou diabète : Certaines maladies peuvent être directement responsables de taux élevés de cholestérol ;

• Certains médicaments : Certaines classes de médicaments sont susceptibles d'augmenter votre taux de cholestérol : contraceptifs oraux (pilules estroprogestérone), diurétiques thiazidiques, et certains anti-acnéiques, antipsoriasiques, cortisone, etc. Les risques de l'hypercholestérolémie qu'ils entraînent ne sont pris en compte qu'en cas de risques cardiovasculaires associés.

10- Comment faire baisser mon taux de cholestérol ?

Pour faire baisser votre taux de cholestérol, vous disposez de deux leviers : la diététique et les traitements médicamenteux.

Dans un premier temps, votre médecin vous prodiguera des conseils diététiques vous permettant de réduire l'ingestion de graisses néfastes.

Si ces conseils ne portent pas leurs fruits, des traitements médicamenteux peuvent réduire l'assimilation des graisses par l'organisme, réduire le LDL cholestérol ou augmenter le HDL cholestérol ou avoir des actions combinées.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Bordj bou arreridj
DIRECTION DE L'ANIMATION LOCALE
Numéro d'Identification Fiscal : 098434015003436
TEL - 035 72 23 47
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
N° .05../2018

La direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj bou arreridj , lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la réalisation du projet :

AMENAGEMENT ET REVETEMENT STADE OULED SIDI BRAHIM AVEC GAZON ARTIFICIEL

L'appel d'offre faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux : **entreprise nationale publique ou privé**
- Qualifier en bâtiment ou travaux publique catégories 03 et plus.
- Présenter une attestation de bonne exécution d' un projet de revêtement d'un stade du footbaal en gazon artificiel (d'un montant égale ou supérieur a 50 millions DA).

peuvent retirer le présent cahier des charges directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins auprès de la Direction De L'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj sise au : **cité administrative, 20 aout 1955 bordj bou arreridj** .

Conformément a l'article 67 du décret présidentiel N° : **15/247** du : **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Toutes les pièces doivent être remises comme mentionné ci-après :

1. **Le dossier de candidature :**

1. La déclaration de candidature dument remplie, signée et datée
2. La déclaration de probité dument remplie, signée et datée
3. Copie de la qualification soumissionnaire (bâtiment ou travaux publique 03 et plus)
4. Copie du registre de commerce
5. Attestation d'activité ou les bilans indique Les chiffres d'affaires des années « 2014-2015-2016 » visé par les services fiscaux .
6. Copie de l'attestation ou le bon de dépôt légal des comptes sociaux de l'années précédente pour les personnes morales
7. Statuts de l'entreprise pour les personnes morales;
8. Les mises à jour CNAS et CASNOS CACOBATH.
9. Copie de l'Extrait de rôles
10. Le numéro de l'identification fiscale ;
11. Le planning de réalisation détaillé
12. Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant ou directeur général s'il s'agit de société.
13. Tous les documents et échantillons de l'article 13 du CPT du présent cahier des charges.
14. Certificat d'homologation du constructeur délivré par la FIFA .
15. Agrément délivré par le constructeur au soumissionnaire
16. Les références professionnelles qui assurent la qualification du soumissionnaire (attestation de bonne exécution indique le montant et les délais délivré par un organisme publique.
17. Liste du matériels délivré par un huissier de justice ou expert des mines pour l'année 2016 ou 2017 accompagnées par les cartes grises et les assurances pour le matériels roulant au nom de l'entreprise soumissionnaire.

Toutes les documents doivent être en cour de validité a la date de dépôt des offres.

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis ainsi que la mention « dossier de candidature » :

ENTREPRISE : .....
« Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° ...../2018 »
Aménagement et revêtement stade ouled sidi brahim avec gazon artificiel
« DOSSIER DE CANDIDATURE»

2. **L'offre technique doit comprendre ce qui suit :**
   - La déclaration à souscrire dument remplie, signée et datée
   - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article **78** du présent décret présidentiel n **15-247** du 16 septembre **2015** portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public .
   - Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».écrite a la main

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l' avis ainsi que la mention « Offre Technique» :

ENTREPRISE : .....
«Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° ...../2018»
Aménagement et revêtement stade ouled sidi brahim avec gazon artificiel
« OFFRE TECHNIQUE»

3. L'offre financière doit comprendre ce qui suit :
   1. La lettre de soumission dûment remplie, signée et datée par la (les) personne (s) habilitée (s) à engager le soumissionnaire, selon modèle dans l'offre financière du présent cahier des charges ;
   2. Le Bordereau des Prix Unitaires en hors taxes, dûment renseigné, signé et paraphé par la (les) personne (s) habilitée (s) à engager le soumissionnaire ;
   3. Le Détail Quantitatif et Estimatif dûment, renseigné, signé et datée par la (les) personne (s) habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la avis ainsi que la mention « Offre Financière» :

ENTREPRISE : .....
«Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° ...../2018»
Aménagement et revêtement stade ouled sidi brahim avec gazon artificiel
« OFFRE FINANCIERE»

Les Trois enveloppes ci-dessus, comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérée dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

« Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° : ...../2018»
Aménagement et revêtement stade ouled sidi brahim avec gazon artificiel
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres seront adressées à :
La Direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arraridj (cité adm 20 aout 1955 BBA) .

La date de dépôt des offres interviendra le dernier jour du délai de préparation des offres de **08H00** à **13H30**.Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), le dépôt est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant de **08H00** à **13H30**.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres + 03 mois.

La durée de préparation des offres est fixée à (21) jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à 14h00, au siège de la **Direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj** .

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Le Directeur

Midi Libre n° 3292 - jeudi 18 janvier 2018 - Anep - 801371

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRTIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LAGHOUAT
NIF : 098303010058147

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Office de promotion et de gestion immobilière de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales n°: 35/2017 paru dans le quotidien national "***Midi Libre"*** en date du 12/11/2017 et "وقت الجزائر" en date du 11/11/2017 relatif à la réalisation des travaux d'aménagement des trottoirs, voirie et réseaux divers des 200/1000 logements AADL à la commune d'AFLOU qu'après évaluation des offres en date du 28/12/2017 les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

Projets/site	Désignation des lots	Attributaire provisoire	N)d'identification fiscale	Note technique(/100)	Montant de l'offre après vérification en TTC	Délais (mois)	Critère de choix
Réalisation des travaux d'aménagement des trottoirs de voirie et réseaux divers des 200/1000 logements AADL à la commune d'Aflou (Programme quinquennale 2010-2014)	Lot 01 : Aménagement des trottoirs + Eclairage publics (site01)	**Lot infructueux (offre financières excessive)**					
	Lot 02 : Aménagement des trottrois + éclairage publics (site02)	**Lot infructueux (offre financières excessive)**					
	Lot 03 : Assainissement + AEP + réseaux anti incendie (site01)	OUARNOUGHUI YAHIA	198303190174232	53.00	7.863.036,55	02	Moins disante parmi les pré-qualifiées
	Lot 04 : Assainissement + AEP + réseaux anti incendie (site 02)	ABDELALI MOHAMED	175173000219188	70.00	8.106.889,71	2.5	Moins disantes parmi les pré-qualifiées
	Lot 05 : Travaux de voirie (site 01 + 02)	BOUDJALTI SAID	154352000401113	84.00	19.891.410,00	75 jours	Moins disante parmi les pré-qualifiées
	Lot 06 : Destinés exclusivement aux micro-entreprises pour la réalisation d'un stade + aires de jeux + espaces verts (site 01 + 02)	BEN KATTAS NADIR	188030101875144	42/60	3.662.945,00	02	Moins disante parmi les pré-qualifiés

Les soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Laghouat dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP, ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent vis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 3292 - jeudi 18 janvier 2018 - Anep - 801 287

الجمهوريـــــة الجزائريـــــة الديمقراطيـــــة الشعبيـــــة
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكـــــن، العمـــــران و المدينة
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
مديرية التجهيزات العمومية
لولاية بجاية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BEJAIA

Projet : Réalisation d'un lycée 800/200 R à TIMEZRIT (w) Bejaia

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics.
- Vu l'arrêté ministériel du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans une mise en demeure et les délais de sa publication.
- Vu la mise en demeure par voie de presse N° 01 parue sur les colonnes de la presse nationale le 05 Décembre 2017 (courrier d'Algérie et وقت الجزائر).

L'entreprise ETP CCE ZIANI SONIA , demeurant 20 lgts quartier sghir - Bejaia, titulaire du marché N° 14/2013 du 06/06/2013, relatif à la réalisation d'un lycée 800/200 R à TIMEZRIT lot « chauffage central et Equipement bâche a eau », ne s'est pas encore manifestée, pour suivre favorablement les recommandations prescrites par le maitre de l'ouvrage, à cet effet une deuxième mise en demeure sous huitaine lui es adressée en vue :

- ✓ De renforcer le chantier en moyen humains, matériaux et matériels.
- ✓ D'achever les travaux objet de son marche en vue de réception le projet dans les délais.

Passé ce délais à partir de la date de parution de la présente mise en demeure sur les colonnes de la presse nationale, une résiliation aux tords sera prononcé à l'encontre de votre entreprise et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 3292 - jeudi 18 janvier 2018 - Anep - 801 411

LIGUE 1 MOBILIS, 17e JOURNÉE

CRB-USMH, derby algérois à grand enjeu

Le Championnat national de Ligue 1 Mobilis va reprendre ses droits demain vendredi, avec le déroulement de la 17e journée, laquelle réserve aux puristes de la balle ronde des affiches à la pelle et des derbies palpitants.

PAR MOURAD SALHI

Le stade 20-Août 55 d'Alger sera le théâtre d'un derby algérois palpitant et indécis entre le CR Belouizdad et l'USM Harrach. Fraîchement éliminé de la Coupe d'Algérie au stade des 16es de finale, le club phare de Lavigerie veut se focaliser désormais sur le championnat. Le Chabab, qui reste sur une courbe ascendante, veut repartir sur un bon pied. Battus à l'extérieur par l'USM Bel-Abbès, les Rouge et Blanc tenteront de profiter de l'avantage du terrain et du public pour renouer avec les victoires et améliorer davantage leur position au classement général. Avec 18 points seulement dans leur escarcelle, le club phare de Laâquiba est appelé à réagir et vite pour éviter de se compliquer la vie. Une autre contre- performance mettra le club en danger. En face, l'USM Harrach, qui vit une saison particulièrement difficile, n'a d'autre alternative que de remporter le maximum de matchs pour espérer se maintenir parmi l'élite. Avec l'arrivée de quelques joueurs lors du mercato hivernal, à l'image d'Adel Bougueroua, le club phare de Lavigerie pourra s'imopser.

La JS Kabylie, 13e au classement avec 17 points, recevra l'USM Blida dans un rendez-vous des mal-classés. Le club phare de Djurdjura a connu un mouvement et continue encore à le vivre avec l'arrivée du nouveau président, à savoir Cherif Mellal, et d'un nouvel entraîneur qui a pour nom Noureddine Saâdi. Les Canaris, qui sont sérieusement menacés par le spectre de la relégation, sont appelés à réagir et mettre fin à l'hémorragie. Ils profiteront certainement de la venue de la lanterne rouge, en l'occurrence l'USM Blida pour renouer avec les victoires et quitter, de ce fait, la zone des turbulences. Le club phare de la ville des Genêts s'est renfoncé par quatre nouveaux joueurs lors du mercato hivernal, à savoir l'attaquant Ziri Hamar, Benyoucef, Guitoun et Belkalem. Ce dernier, qui signe son retour à la JS Kabylie, sera d'un grand apport au groupe sur le plan psychologique. *"Belkalem aura la mission de gérer le groupe sur le plan psychologique"*, a indiqué le président intérimaire de la JS Kabylie, Nassim Benabderahmene. Il y a lieu de signaler que la JS Kabylie tiendra une assemblée générale le 25 janvier prochain pour installer officiellement le nouveau président Cherif Mellal à la tête de l'équipe.

La dernière rencontre au programme de demain vendredi aura lieu dans la capitale des Zibans où l'US Biskra accueillera la JS Saoura. Un rendez-vous qui mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés. Si l'US Biskra qui lutte pour son maintien parmi l'élite a besoin de ses trois points pour reprendre confiance, son adversaire du jour, à savoir le club phare de la Saoura, mise sur un bon exploit pour maintenir sa position de dauphin.

M. S.

Programme des matchs de demain

Tizi-Ouzou (stade 1er-Novembre) : JS Kabylie-USM Blida
Biskra (stade 18-Février) : US Biskra-JS Saoura
Alger (stade 20-Août) : CR Belouizdad-USM Harrach

EN U21

Charef : "La coupe nous a gêné"

Boualem Charef est revenu sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée la première rencontre amicale face à la Tunisie ce lundi, sanctionnée par une défaite 1-0 à Sidi Moussa.

Le directeur des équipes nationales, en charge de la sélection U21 a expliqué que la plupart des joueurs étaient fatigués car ils venaient de disputer des matchs de Coupe d'Algérie le week-end précédant aux quatre coins du pays. La plupart des joueurs n'avaient jamais joué ensemble car la prospection est toujours en cours. L'entraîneur a éxpliqué aussi que le résultat importait peu et qu'une seconde rencontre aura lieu demain mercredi (ndlr, hier) à 16 h au stade Omar-Hamadi de Bologhine à Alger.

COUPE D'ANGLETERRE

Slimani et Mahrez passeurs, Leicester passe

Leicester City s'est qualifiée pour les 1/16es de finale de la Coupe d'Angleterre après avoir battu Fleetwood Town en match d'appui sur le score de 2-0 grâce à deux passes des Algériens du club.

Claude Puel, qui a mis une nouvelle fois les remplaçants pour ce match, a tout de même fait appel à Ryad Mahrez pour tenter de faire la différence et le n°26 des Foxes a porté le brassard de capitaine pour l'occasion.

C'est d'abord Slimani d'une belle passe dans la course d'Iheanacho qui permet au Nigérian d'ouvrir le score juste avant la mi-temps (43').

En seconde période, c'est Mahrez qui décale le même joueur à la limite du hors jeu pour doubler la marque (77'). Les trois joueurs ont été sortis en cours de jeu afin de les préserver avant la réception de Watford en Premier League samedi.

JUDO/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2018

Benyakhlef : "J'espère obtenir des résultats positifs à Tunis"

La sélection algérienne de judo, seniors messieurs, prendra part au Championnat d'Afrique des nations, prévu du 12 au 15 avril à Tunis, avec l'ambition de réaliser des "*résultats positifs*", a assuré l'ancien international Amar Benyakhlef qui effectuera son baptême de feu en tant que sélectionneur lors de ce rendez-vous continental.

"*J'ai été nommé entraîneur national avant le Championnat d'Algérie individuel (11-13 janvier). Mon objectif à court terme est de réaliser des résultats positifs au Championnat d'Afrique prévu en avril à Tunis, malgré le manque de préparation*", a déclaré Benyakhlef à l'APS.

"*Nous allons entamer des stages de pré-compétition dans les prochains jours. Le staff technique va donner son maximum pour bien préparer nos judokas et moi en tant qu'ancien athlète, j'espère partager mon expérience avec nos internationaux pour bien représenter les couleurs nationales*", a ajouté le médaillé d'argent de la catégorie des moins de (-90 kg) aux Jeux olympiques de Pékin (Chine) en 2008.

Benyakhlef a également indiqué que son ambition est de rajeunir les rangs de la sélection en incorporant de jeunes judokas pour former une équipe d'avenir, soulignant que ce travail demande beaucoup de temps.

"*La majorité des éléments de la sélection nationale sont en fin de carrière, il faut absolument rajeunir l'équipe. Nous avons donc décidé avec la Fédération de diviser le groupe en deux. Un groupe formé de judokas expérimentés qui disputeront les compétitions internationales et les qualifications aux Jeux olympiques, alors que le 2e groupe formé de jeunes talents prendra part aux stages de préparation pour acquérir de l'expérience et gagner une place dans l'équipe A*", a expliqué Benyakhlef qui a signé un contrat de deux ans avec la Fédération algérienne de judo.

En repérage lors du Championnat d'Algérie individuel disputé du 11 au 13 janvier à Rouiba (Alger), Benyakhlef a estimé que le niveau du judo algérien est en "*nette régression*", indiquant qu'"*aucun jeune n'est sorti du lot lors de cette compétition*". "*Cette régression est due au manque de préparation dans les clubs. Les athlètes de la sélection se plaignent des lacunes dans tous les aspects : techniques, tactiques et même physiques. Il faut travailler sans relâche pour rehausser le niveau de nos judokas*", a-t-il conclu. Avant de prendre part au Championnat d'Afrique des nations 2018, la sélection algérienne participera au Grand Prix de Tunis, prévu du 19 au 21 janvier, avec un effectif formé de 22 athlètes (12 messieurs - 10 dames).

Cette compétition regroupera près de 429 judokas de 50 nations issues des cinq continents.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l''administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Poisson farci

Ingrédients :
Un gros poisson évidé
1 c. à café de cumin
1 c. à café de coriandre en poudre
1 c. à café paprika
1 c. à café de poivre de Cayenne
3 gousses d'ail
4 c. à soupe de persil haché
4 c. à soupe d'huile
Jus 1/2citron
1 tomate
1 citron
Aluminium pour envelopper le poisson.

Préparation :
Écraser l'ail, ajouter sel, huile, le jus du 1/2 citron + les différentes épices.
Faire mariner le poisson dans la moitié de la charmoula, mettre au frais pendant 1 heure.
Couper la tomate en fines rondelles, aligner sur le poisson. Arroser d'huile.
Enrouler le tout dans une feuille d'aluminium. Enfourner pendant 35 minutes th.6.
A la sortie du four, laisser reposer une dizaine de minutes avant de le découper.
Décorer de fines rondelles de citron et servir.

Gâteau à la semoule

Ingrédients :
400 g de semoule fine mouillée à l'eau
1 pincée de sel
50 g de sucre
100 g de beurre ramolli
3/4 de verre d'eau

Préparation :
Mélanger la semoule, le sel et le sucre puis incorporer le beurre. Bien mélanger. Malaxer et mouiller d'un peu d'eau jusqu'à obtenir une pâte un peu molle.
Façonner les galettes d'1 centimètre d'épaisseur et cuire à feu doux sur poêle sèche 5 à 10 minutes de chaque côté. Se déguste tiède.

CHOISIR SON ROUGE À LÈVRES

Trouvez la bonne teinte

Le rouge à lèvres est un élément clé de l'apparence. Son choix est donc capital : le ton, la texture, l'harmonie avec notre teint et nos vêtements du jour, tout doit être pris en compte. Voici quelques conseils clés.

Une teinte pour chaque teint :
Pour vous aider dans votre choix, sachez que sur les peaux claires, les rouges à lèvres dans les tons roses, depuis les très pâles jusqu'aux très soutenus, sont généralement du plus bel effet.

Ils permettent de mettre en valeur la délicatesse du teint, pourvu que celui-ci soit pur et impeccable. Attention, en revanche, aux teintes brunes et cuivrées qui plombent les mines pâlottes et aux orangés qui sont mal venus sur une peau diaphane.

Lorsque la carnation est plus foncée, les rouges à lèvres peuvent davantage être sélectionnés dans les tons briques et les tonalités brunes ainsi que dans les nuances de rouge tomate.

Les beiges sont idéaux car ils se fondent délicatement avec les teints à tendance caramel.

Attention, cependant, aux roses, même vifs, comme les fuchsias par exemple qui sont trop agressifs.

Un rouge pour chaque mine et chaque bouche :
Les jours de mine tristounette, foncez sur les gloss, dans les teintes fruitées, qui répulpent les lèvres et donnent un coup de fraîcheur et de jeunesse au teint.

Méfiez-vous des tons sombres type nuance de violet ou de bordeau par exemple, qui attristent la carnation. De même, évitez les tons briques et orangés qui renforcent les mines maladives.

Plus un rouge est foncé, plus il fait ressortir les lèvres, mais plus il accentue aussi les éventuels défauts de la bouche.

Si vos lèvres sont fines, privilégiez les tons clairs et naturels qui feront paraître la bouche plus grande.

D'autres critères :
Dans une lumière froide par exemple (lumière artificielle, néons…), les tons ne doivent pas être trop bleutés tandis que dans les lumières chaudes (bougies, ampoules jaunes), il faut se méfier des tons orangés.

Attention aussi à la blancheur de vos dents : si votre dentition tire vers le jaune, les rouges à lèvres dans les tons bruns ou briques accentueront ce phénomène tandis que les tons bleutés l'atténueront.

Un dernier conseil :
Ne vous fiez pas à la couleur indiquée sur le tube ; de nombreuses formules sont encore transparentes et laissent filtrer la couleur naturelle des lèvres ce qui en change l'aspect. S'il existe des testeurs, n'hésitez pas à les utiliser !

CORVÉES MÉNAGÈRES

Nettoyer une hotte de cuisine

Du nettoyage d'une hotte de cuisine dépend la sécurité, encore davantage que pour n'importe quel autre élément de votre électroménager. Que faut-il donc faire pour protéger sa hotte et généralement sa cuisine efficacement ?

Les graisses dégagées par la cuisine et les particules contenues dans l'air sont hautement inflammables. Elles s'accumulent à l'intérieur de la grille et des différentes parties de votre hotte de cuisine. Qui plus est, des odeurs désagréables peuvent se former à cause d'une mauvaise évacuation des émanations de cuisine.

Pour nettoyer la grille de votre hotte de cuisine, laissez-la tremper dans de l'eau de vaisselle. Si les taches de graisse sur la hotte sont très incrustées, utilisez du produit pour nettoyer l'électroménager du type de celui que vous utilisez pour votre four. Une hotte de cuisine en inox brillera comme neuve si vous la frottez avec de la cire d'abeille. Celle-ci est bonne aussi pour l'électroménager ! Si les taches de graisse sont résistantes, frottez avec de l'essence de lampe à pétrole.

Les gaines d'extraction doivent être vérifiées et nettoyées pour éviter des écoulements de graisse qui tacheraient les murs.

L'intérieur de la hotte est nettoyé à l'aide d'un chiffon humide et d'un peu de liquide vaisselle.

Notre conseil :
Si votre cuisinière est électrique, nettoyez de façon approfondie l'intérieur de votre hotte une fois par an. Si votre cuisinière est au gaz, faites-le deux fois par an. Les filtres de votre hotte de cuisine doivent être nettoyés une fois par mois pour éliminer les bactéries qui aiment y proliférer.

Trucs et astuces

Le nettoyage des fauteuils en cuir…

Leur dépoussiérage se fait de bord en bord. Et si vous avez des fauteuils modernes avec des cuirs très lisses, nettoyez-les régulièrement avec une lessive et une éponge imprégnée d'eau.

…des matelas et des sommiers…

Pour éviter que vos sommiers et vos matelas ne conservent les acariens et les mites, enlevez deux fois par mois la poussière avec un aspirateur, et couvrez vos matelas d'une housse que vous devez laver tous les mois.

…des fauteuils en daim

Brossez-les délicatement avec une brosse en crêpe spécifique pour le daim. Pour le nettoyage en profondeur, versez du talc sur le daim et laissez agir toute la nuit. Le lendemain, passez l'aspirateur.

Lavage de tapis

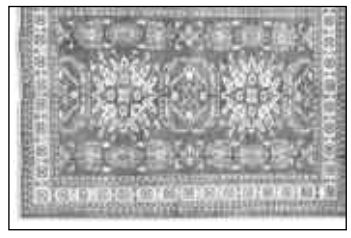

Pour bien laver le tapis surtout en printemps, parsemez-le avec de la sciure de bois plongée dans une solution de vinaigre. Frictionnez vivement pour bien incruster le mélange. Laissez sécher avant d'aspirer.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3456

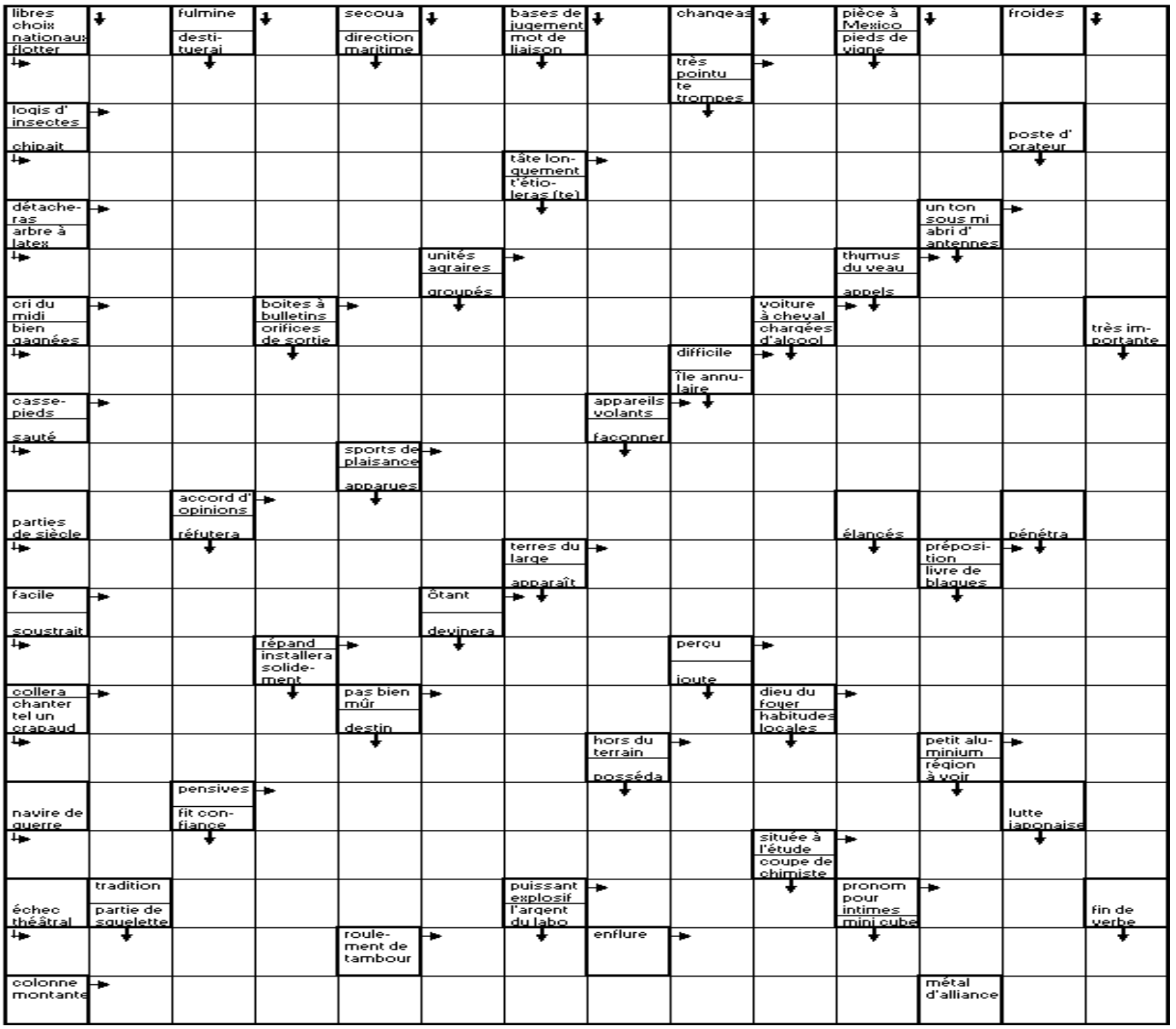

SUDOKU N°3456

2		6					5	
				2		3	4	8
					5	1		2
		4		6	9	2		
		8	2	3		4		
1		7	4					
6	5	9		1				
	8					6		1

SOLUTION SUDOKU N°3455

1	2	6	5	7	3	4	8	9
3	9	4	2	8	6	1	5	7
8	5	7	4	1	9	3	6	2
7	1	3	9	6	4	8	2	5
4	6	2	7	5	8	9	1	3
9	8	5	3	2	1	7	4	6
5	7	9	8	4	2	6	3	1
2	4	1	6	3	7	5	9	8
6	3	8	1	9	5	2	7	4

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3455

■ H ■ B ■ E ■ U ■ G ■ D ■ E
P O L I S S O N N E R I E S
■ M E T I S S A I S ■ V U S
F I G U R E ■ U T I L I S A
■ C I M E N T ■ R E I N ■ I
V I T E ■ T A R A R E ■ E M
■ D I R A I ■ U T ■ N E P E
R E M A N E N T E S ■ P A R
■ ■ A S I L E ■ S U C E R A
E P I ■ S L O W ■ I R E ■ I
■ E S T ■ E N E R V A ■ P S
U R ■ E R S ■ S E I S M E ■
■ F E T E ■ S T E ■ S U R F
P O T E N T I E L L E ■ C U
■ R A ■ T U E R ■ O S E E S
A M U S E ■ G N O U ■ T R I
■ A ■ U S E E ■ S E C ■ A L
A N G E ■ G R I M E R A I S
■ C E R N A ■ D O S ■ M E ■
D E R A I L L E S ■ O I N T
■ S E I D E ■ S E C R E T E

Voici 8 façons d'éviter la grossesse au temps de la Chine ancienne

Aujourd'hui, une femme qui ne veut pas mettre d'enfants au monde trouvera de nombreuses façons de l'éviter. Dans la Chine ancienne, diverses méthodes étaient également utilisées et les femmes avaient le choix, bien que certaines méthodes étaient très dangereuses.

La Chine ancienne est définie par le début du règne de la dynastie des Qin (221 av J.-C.) jusqu'à la fin du règne de la dynastie des Ming en 1644. Voici quelques méthodes utilisées afin d'éviter la grossesse durant près de deux millénaires en Chine.

1- Dans la Chine ancienne, on pensait que frotter du musc avait des propriétés contraceptives. Des documents historiques stipulent que Zhao Feiyan et Zhao Hede, deux concubines de la cour de l'empereur Chendi (51 av J.-C. – 7 av J.-C.) parvenaient à contrôler leur grossesse de cette façon.

2- Nous retrouvons le musc, qui n'est autre que la substance issue des glandes abdominales de divers animaux (utilisées notamment en parfumerie) dans une autre méthode : la soupe aux plantes médicinales – ou Liangyao – dont la recette a malheureusement été perdue au fil du temps.

3- Du côté des remèdes traditionnels préventifs, citons l'utilisation du pédicule de kaki, le fruit du plaqueminier du Japon dont la consommation est encore aujourd'hui très répandue. À l'époque, la tradition voulait que l'on broie sept pédicules de kakis séchés. La solution obtenue était alors trempée dans de l'eau bouillante et consommée durant sept jours par les femmes.

4- Les archives culturelles chinoises font état d'une méthode assez étonnante relevant encore de la croyance : le nettoyage du vagin des femmes à l'aide d'une préparation composée de plantes et de safran, une épice très connue originaire de Crète. Selon les documents, l'empereur qui ne voulait pas se reproduire avec les concubines de sa cour demandait à un eunuque de s'occuper du lavement après les relations sexuelles.

5- Parfois, les femmes recevaient comme conseil de boire du mercure chaud afin de prévenir la grossesse, une solution disons-le efficace. Malheureusement, cet élément chimique étant comme chacun sait très toxique, causait de nombreux problèmes de santé (amnésies, douleurs chroniques) qui pouvaient conduire jusqu'au décès.

6- Toujours dans la gamme des produits toxiques, évoquons certaines substances telles que la strychnine, parfois utilisée comme dopant car stimulant le système nerveux central et augmentant l'amplitude respiratoire à dose moyenne. Dans la Chine ancienne, de faibles doses administrées aux femmes permettaient de tuer le fœtus dans l'utérus, mais conduisaient à une stérilité irréversible.

7- De la même façon que nous utilisons aujourd'hui les préservatifs en latex, ce moyen existait également dans la Chine ancienne. Cependant, ces préservatifs étaient faits d'intestins de mouton, de poumons de poissons ou encore en coton ou en soie.

8- Enfin, la dernière méthode à évoquer n'a rien d'exceptionnel car celle-ci, bien que son fonctionnement soit très relatif, est très utilisée aujourd'hui : la Méthode Ogino et Knaus qui consiste à éviter les rapports durant la période de fécondabilité, correspondant à la période du cycle menstruel féminin pendant laquelle une relation sexuelle peut être fécondante.

Une ancienne galaxie vieille de 13,3 milliards d'années a été repérée

Une étude des confins de l'Univers par les télescopes spatiaux Hubble et Spitzer de la Nasa révélait il y a quelques jours ce que l'on peut considérer comme une véritable aiguille dans une botte de foin : une galaxie embryonnaire qui évoluait alors que l'Univers n'était âgé que de 500 millions d'années.

Il y a bien longtemps évoluait une galaxie lointaine, très lointaine, qui n'est autre que la dénommée SPT0615-JD. Elle existait déjà alors que l'Univers n'était âgé que de 500 millions d'années. Bien que quelques autres galaxies primitives aient déjà été observées à cette époque, elles apparaissent néanmoins très rarement à l'image comme cette dernière, étirée et amplifiée par une lentille gravitationnelle. Merci au champ gravitationnel d'un énorme amas de galaxies posté à l'avant-plan.

« Aucune autre galaxie aussi lointaine n'a été analysée avec autant de détails. Grâce à la lentille gravitationnelle, nous pouvons ici définir sa taille et sa forme », note l'auteur principal de l'étude Brett Salmon, de l'Institut des sciences de Baltimore dans le Maryland, qui présentait ses recherches lors de la 231e réunion de l'Union américaine d'astronomie à Washington.

D'abord prédit par Albert Einstein il y a un siècle, la distorsion spatiale par la gravité d'un objet massif de premier plan permet d'éclairer et de déformer des objets de fond bien plus lointains. Il s'agit en quelque sorte une loupe cosmique : c'est la lentille gravitationnelle. Les astronomes utilisent cet effet de zoom pour aller chercher des images amplifiées de galaxies lointaines, qui autrement ne seraient pas visibles avec les télescopes d'aujourd'hui.

SPT0615-JD a ici été identifiée dans le cadre de l'étude de réionisation de Hubble (RELICS) et du programme S-RELICS du télescope Spitzer. Ces deux projets auront permis d'observer et d'analyser 41 amas de galaxies massives, de quoi prévoir de belles lentilles gravitationnelles. En combinant les données de Hubble et Spitzer, les chercheurs ont ici calculé que la galaxie vieille de 13,3 milliards d'années ne pèse pas plus de 3 milliards de masses solaires (soit environ 1/100e de la masse de notre Galaxie), et que son diamètre s'étend sur environ 2.500 années-lumière, soit la moitié de la taille du Petit Nuage de Magellan, une galaxie satellite de notre Voie lactée. L'objet est ainsi considéré comme prototypique des jeunes galaxies qui ont émergé au cours de l'époque peu après le Big Bang.

Hubble est aujourd'hui à la limite de ses capacités d'exploration de l'espace, mais n'ayez crainte, le Télescope spatial James-Webb, son successeur 100 fois plus puissant, va bientôt être mobilisé pour prendre le relais. Cette galaxie sera alors une cible passionnante pour l'instrument qui permettra de remonter encore plus loin dans l'histoire de l'Univers.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

PILE ÉLECTRIQUE

Inventeur : Alessandro Volta **Date : 1800** **Lieu : Italie**

La pile électrique est aujourd'hui présente dans presque tous nos appareils électriques sans fils. Des archéologues ont découvert des amphores datées de -225 avant J.-C. qui pourraient avoir tenu le rôle de premières piles... Allessandro Volta a, peut-être, repris ce procédé en l'appliquant de manière plus industrielle... qui sait ?

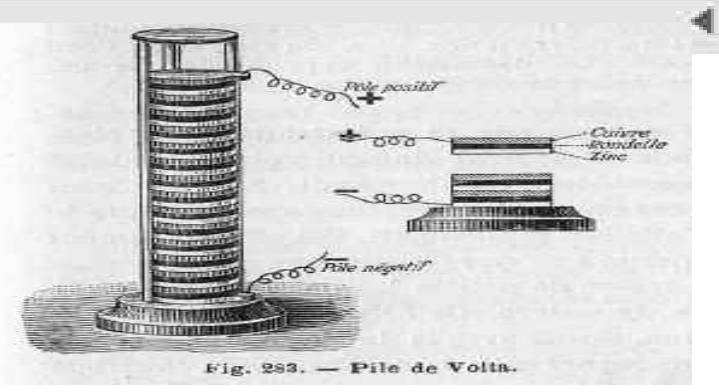

Fig. 283. — Pile de Volta.

VÉTO DE CHOC

21h00 W9

Frédéric, vétérinaire à Marseille, est équipé d'un matériel de pointe qui lui permet de réaliser plus de 1 000 opérations par an. Manon, de son côté, travaille dans un centre spécialisé du bassin d'Arcachon. Bien qu'elle dispose de peu de moyens, elle fait son possible pour soigner les animaux sauvages. Dans les Ardennes, Sabrina se bat contre les propriétaires malveillants. Enfin, Florence est la vétérinaire attitrée de Tiby, une femelle chimpanzé, vedette de cinéma.

LE DERNIER REMPART

21h00 8

Ray Owens a longtemps travaillé au sein de la police de Los Angeles, jusqu'à ce qu'un événement tragique l'amène à quitter le LAPD et la région. Depuis quelques années, il est le shérif de la très tranquille ville de Sommerton Junction, à la frontière américano-mexicaine. Un jour, il remarque deux camionneurs au comportement suspect. Le policier place aussitôt ses adjoints en enquête. Les camionneurs se révèlent être de dangereux criminels. Pendant ce temps, Gabriel Cortez parvient à s'échapper lors d'un transfert organisé par le FBI. Après avoir tué un policier et pris un autre en otage, il commence une cavale meurtrière.

ENVOYÉ SPÉCIAL

21h00 2

Accros aux écrans. Les scientifiques en sont persuadés : les écrans ont un impact négatif sur le développement de nos enfants. Aux Etats-Unis, d'anciens salariés racontent comment les industriels entretiennent l'addiction aux jeux sur smartphones • Le nuage mystérieux. En octobre 2017, les experts de la sécurité nucléaire détectent des traces de ruthénium dans le Sud de la France. D'après leur calcul, ce nuage viendrait de Russie et plus précisément de Malak, où s'est déroulée l'une des plus graves catastrophes nucléaires de l'histoire en 1957.

36 QUAI DES ORFÈVRES

21h00 3

Un gang de braqueurs sème la terreur à Paris. Sur le départ, Robert Mancini, le directeur de la police judiciaire, promet son poste à celui de ses deux principaux lieutenants qui parviendra à arrêter ces malfrats. Pour obtenir cette place convoitée, Léo Vrinks, patron de la brigade de recherche et d'intervention, et Denis Klein, chef de la brigade de répression du banditisme, s'affrontent. Tous les coups sont permis.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PEAKY BLINDERS

21h00 arte

Grâce à ses contacts influents, Thomas Shelby parvient in extremis à sauver les membres de son clan de la peine capitale pour meurtres et sédition. Il s'engage en effet à faire disparaître des papiers compromettant le roi George en échange de leur libération. Il profite de la situation pour exiger d'être nommé officier de l'Ordre de l'Empire britannique. Un an plus tard, en décembre 1925, Lizzie tente de convaincre Thomas de renouer avec les siens.

CRIMES PARFAITS

21h00 4

Franck Lopsis est le propriétaire d'une maison de disques sur le déclin. Le seul de ses artistes encore fidèle est un certain Jibé, qui vient d'enregistrer un nouvel album. Mais voilà qu'à son tour, il annonce à Franck qu'il le quitte pour rejoindre un autre label. Endetté et au bord du dépôt de bilan, Franck sait que cette désertion signe son arrêt de mort. Il décide alors d'organiser un crime parfait, maquillé en suicide. Un drame qu'il veut spectaculaire, afin que les médias s'emparent du sujet. Chargée de l'enquête, Agnès ne tarde pas à découvrir le pot-aux-roses : ce suicide lui paraît en effet un peu trop parfait…

CODE BLACK LES FANTÔMES DU PASSÉ

21h00 M

Un nouveau chirurgien intègre l'hôpital. Il s'agit de Cole Guthrie, le fils de Rollie. Peu après, l'équipe prend en charge trois patients de la même famille, gravement blessés dans un incendie : un père âgé de 55 ans, sa fille de 20 ans et un nourrisson de 5 mois. Les soins de ce dernier se révèlent particulièrement difficiles à gérer pour Christa, qui doit s'occuper pour la première fois d'un patient aussi jeune depuis la perte de son fils.

LES INNOCENTS

21h00 TF1

Yann tente de convaincre Lucas de révéler ce qu'ils savent, mais celui-ci ne peut se résoudre à avouer ce qu'ils faisaient dans la cabane de la scierie. Par un concours de circonstances, sa mère ne tarde pas à découvrir la vérité. Parallèlement, la police débarque chez Camille et y découvre un kilo de cocaïne. La jeune femme est aussitôt arrêtée. Hélène, de son côté, est bientôt appelée suite à la découverte d'un corps.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Jane Fonda

Face au cancer

En apparaissant avec un pansement sur la bouche le 15 janvier à New York pour des interviews avec Build Series pour parler du show Grace and Frankie, Jane Fonda a suscité des interrogations. La star de 80 ans n'a pas gardé longtemps le mystère : elle s'est fait retirer de la lèvre une tumeur cancéreuse, mais elle doit encore garder le pansement.

Julio Iglesias

Fier, présente le nouveau membre de sa famille

Père de huit enfants issus de deux mariages et grand-père depuis peu de jumeaux nés en toute discrétion dans le ménage d'Enrique Iglesias et Anna Kournikova, Julio Iglesias n'est pas rassasié : le patriarche a encore agrandi le clan et s'est fait un plaisir de le révéler à ses abonnés Instagram.

Shy'm

Absente des Enfoirés 2018 : Son étonnante raison !

Jusqu'au 21 janvier prochain, la joyeuse troupe des Enfoirés sera sur la scène du Zénith de Strasbourg pour présenter leur nouveau spectacle Musique !, porté par l'hymne On fait le show composé par Soprano. Une troupe menée par Mimie Mathy, de retour après son opération de la colonne vertébrale en janvier 2017. Si des nouveaux comme Philippe Lacheau, Tarek Boudali, Élodie Fontan ont intégré le spectacle, d'autres membres emblématiques seront aux abonnés absents.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3292 | Jeudi 18 janvier 2018

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h21
Dohr	12h58
Asr	15h37
Maghreb	18h00
Icha	19h24

POUR RASSURER LES ANNONCEURS

YOUTUBE INTENSIFIE LES CONTRÔLES DE SES CHAÎNES

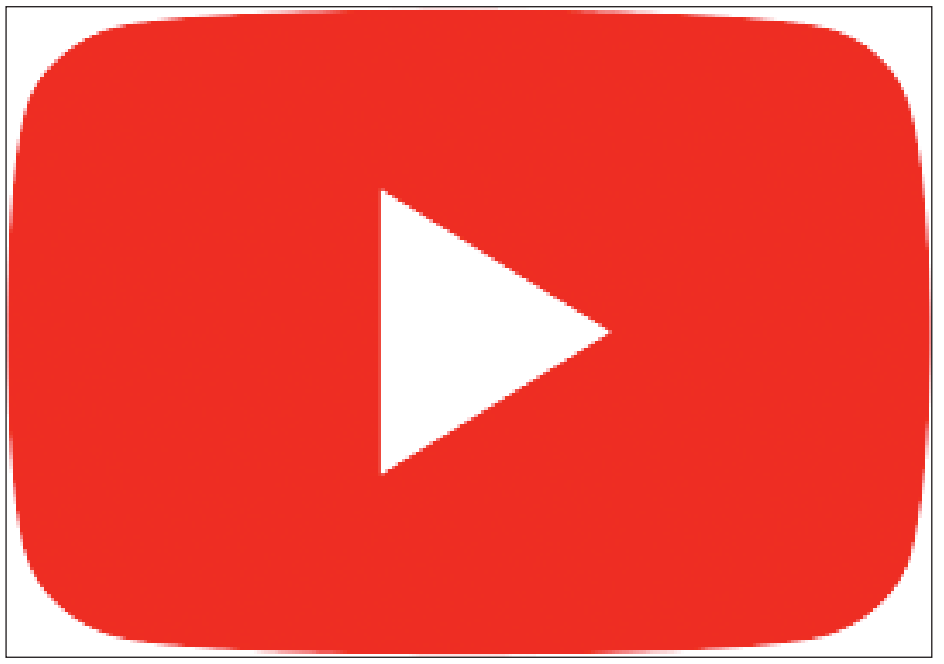

La plateforme vidéo YouTube, filiale de Google, va intensifier les règles d'accès et les contrôles de ses chaînes pour rassurer les annonceurs publicitaires après une série de dérapages constatés dans les contenus mis en ligne.

"On ne peut nier que 2017 a été une année difficile avec plusieurs problèmes ayant affecté notre communauté et nos partenaires publicitaires", a déclaré Paul Muret, vice-président de YouTube, dans un message posté mardi sur la plateforme dont la publicité numérique représente l'essentiel des revenus.

"Les défis que nous avons relevés en 2017 nous ont aidés à entreprendre des changements difficiles en 2018", a-t-il ajouté.

Dorénavant, les chaînes auront besoin d'au moins 1.000 abonnés et 4.000 heures de temps de visionnage sur l'année précédente pour être admissibles sur la plateforme, selon M. Muret. Auparavant, une chaîne nécessitait un cumul minimum de 10.000 vues.

"Nous voulons prendre en considération la dimension de la chaîne, l'implication de l'audience et l'attitude du fondateur pour décider de son admissibilité", a poursuivi M. Muret.

YouTube va en outre surveiller de près les spams ou tout autre signal abusif pour s'assurer que le contenu des chaînes demeure en accord avec la charte de Google. La plateforme va aussi fournir aux annonceurs des améliorations de modalités de contrôle des vidéos notamment sur le portefeuille Google Preferred qui permet aux entreprises d'identifier les chaînes les plus populaires.

Ces changements devraient concerner un *"nombre significatif"* de chaînes, selon la plateforme qui a dû sanctionner la semaine dernière l'une de ses vedettes, l'Américain Logan Paul, après la publication au début du mois d'une vidéo tournée au Japon et mettant en scène des images d'un homme qui s'était suicidé par pendaison.

Le jeune homme de 22 ans, qui selon plusieurs estimations aurait gagné plus de dix millions de dollars en 2017, a été écarté de deux projets de tournage et du portefeuille Google Preferred.

En novembre dernier, YouTube avait effacé des milliers de vidéos d'enfants qui s'accompagnaient de commentaires très déplacés voire pédophiles à la suite d'un article du quotidien britannique *The Times* affirmant que des publicités pour de grandes marques (Adidas, Amazon ou Mars notamment) apparaissaient à côté de ces vidéos d'enfants.

Selon d'autres médias, plusieurs annonceurs avaient décidé de ne plus placer de pubs sur YouTube pour cette raison. Le groupe informatique américain HP avait confirmé à l'AFP *"avoir immédiatement demandé à Google de suspendre toute publicité sur YouTube"*.

ACCORD SUR LES ROHINGYAS

LE S.G DE L'ONU INQUIET DES CONDITIONS DU RETOUR

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait part de son inquiétude quant aux conditions du retour de centaines de milliers de Rohingyas ayant fui une campagne militaire, prévues dans l'accord passé entre la Birmanie et le Bangladesh.

"Le pire serait de déplacer ces personnes de camps au Bangladesh vers des camps en Birmanie", a-t-il averti.

"Nous croyons qu'il est très important que le HCR soit totalement impliqué dans l'opération pour garantir qu'elle soit effectuée selon les normes internationales", a déclaré M. Guterres au cours d'une conférence de presse à New York.

Selon lui, ces retours doivent se faire sur une base de volontariat et les Rohingyas doivent être autorisés à retourner dans leurs propres maisons.

La Birmanie et le Bangladesh se sont donné mardi deux années pour régler le retour des 655.000 Rohingyas qui ont rejoint depuis fin août des camps bangladais.

C'est la première fois que les deux pays évoquent clairement un calendrier pour le retour de cette minorité musulmane persécutée depuis des années dans ce pays d'Asie du Sud-Est.

Le Bangladesh et la Birmanie avaient entamé des pourparlers depuis des semaines sur cette question des réfugiés.

Antonio Guterres, qui a été pendant dix ans à la tête du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), a expliqué que celui-ci avait été consulté mais n'avait pas pris part à l'accord, contrairement à l'usage dans les plans de rapatriement.

Sous la pression de la communauté internationale, alarmée par les conditions de vie des Rohingyas, le gouvernement birman a promis de rapatrier les réfugiés s'ils peuvent prouver qu'ils habitaient auparavant en Birmanie.

Plusieurs camps doivent être construits en Etat Rakhine, dans l'ouest de la Birmanie, où vivaient avant le début de la répression militaire la grande majo-

CAN-2018 (1E J-GR-A)/ALGÉRIE-CAMEROUN (31-23)

BON POUR LE MORAL

L'Algérie a réussi sa première sortie en Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2018) en dominant le Cameroun 31-23 (mi-temps : 18-13), au terme d'un match engagé, hier au Palais des sports de Libreville (Gabon).

Pour cette rencontre inaugurale du groupe A, les Verts s'attendaient à affronter un adversaire limité techniquement mais dont l'engagement physique a posé des problèmes énormes à l'équipe nationale.

Les deux gardiens de but Abdellah Benmenni et Adel Bousmal (chacun une mi-temps de jeu) ont joué un rôle prépondérant dans ce succès qui met en confiance les hommes de Sofiane Haïouani avant leur match de jeudi contre le Gabon, pays organisateur qui devrait jouer devant une salle bondée.

Les Algériens ont fait la course en tête durant toute la rencontre, laissant les Camerounais courir derrière le score sans jamais réussir à revenir à hauteur des coéquipiers de Messaoud Berkous, très en verve et élu homme du match.

C'st ainsi qu'ils ont mené 5-2 (8), 8-6 (14e), 11-6 (18e), 14-8 (22e) et 16-11 (26e) pour enfin boucler la première mi-temps sur le score de 18-13 malgré le trop de déchet dans le jeu.

Le début de la seconde période a été poussif pour les Verts qui ont vu les Lions indomptables revenir à 21-18, aidés en cela il est vrai par la décision du staff technique national de faire tourner son effectif en prévision du reste de la compétition.

Les Hadj Sadok, Hammouche et autre Belaïd ont ainsi saisi l'occasion pour mettre quelques minutes dans les jambes et étrenner leur premièreparticipation à une CAN qui a coïncidé avec une précieuse victoire algérienne.

POUR LA 2E JOURNÉE CONSÉCUTIVE À TIZI OUZOU

LA ROUTE ALGER-BEJAÏA FERMÉE

Fermée déjà mardi durant toute la journée, la RN 12 reliant Alger à Bejaïa a été encore fermée hier, pour la 2e journée consécutive, à la sortie de la ville de Tizi Ouzou, a-t-on constaté sur place.

La route a été fermée au même endroit, à Abid Chamlel, par les mêmes habitants pour réclamer la libération qu'ils jugent "arbitraire" de jeunes arrêtés par les services de sécurité.

Selon nos sources, les manifestants ont observé durant la matinée un rassemblement devant le tribunal de Tizi Ouzou où les jeunes arrêtés ont été présentés. Ayant appris que ces jeunes n'ont pas été relâchés, les manifestants ont décidé de procéder à nouveau la fermeture de la route. De nombreux automobilistes ont été à nouveau obligés de rebrousser chemin et plusieurs personnes ont été contraintes de poursuivre leur chemin à pied.

M'SILA

SECOUSSE TELLURIQUE DE 3,4 DEGRÉS

Une secousse tellurique de magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier matin à 11h05 à Beni Ilmane, dans la wilaya de M'sila, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 07 km au Nord-ouest de Beni Ilmane, selon la même source.